National Survey on Drinking and Driving 1988

Overview Report

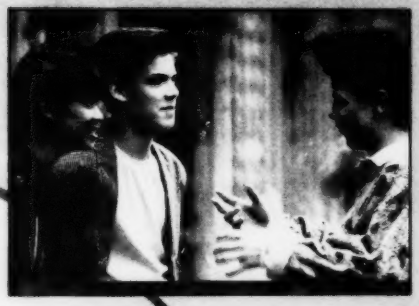

Health and Welfare Canada
Santé et Bien-être social Canada

Canada

National Survey on Drinking and Driving 1988

Overview Report

Published by the authority of the
Minister of National Health and Welfare
1989

Également disponible en français
sous le titre *Enquête nationale sur l'alcool au volant 1988 — Vue d'ensemble*

90-02402/

© Minister of Supply and Services Canada 1989
Catalogue number H-39-163/1989E
ISBN 0-662-17380-5

Foreword from the Minister

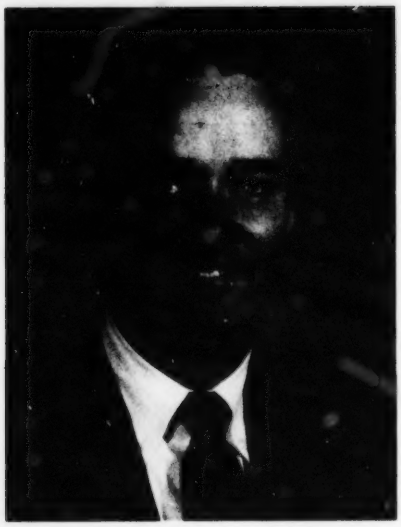

It is with great pride that I introduce the Overview Report on the National Survey on Drinking and Driving 1988. The survey was carried out by Statistics Canada on behalf of Health and Welfare Canada in March, 1988. Approximately 10 000 adult Canadians (1000 from each province) were interviewed during the course of the survey.

The survey focused upon the respondents' attitudes, beliefs and behaviours about impaired driving. It also examined what actions Canadians were taking to prevent impaired driving and what they thought should be done to prevent Canadians from driving while under the influence of alcohol.

The next National Survey on Drinking and Driving will take place in 1992. Evaluations such as this are an important aspect of the government's Long Term National Program on Impaired Driving, introduced in May 1987. The federal/provincial/territorial initiative is aimed at reducing the toll of deaths and injuries on our highways by making it socially unacceptable for people to drink and drive. The program is primarily targeted at young people between the ages of 16 and 24, because alcohol is a factor in the majority of the accidents which involve Canadians in this age group.

The results of the survey are, to some extent, encouraging: an increasing number of Canadians are strongly concerned about impaired driving. The results also show that Canadians are aware there are no simple solutions and that we still have much work to do. Cooperative, concerted actions are required if we are to reduce the losses that accumulate: each year, some 1800 Canadians are killed and another 56 000 injured as a result of alcohol-related accidents.

Although the Overview Report will naturally be of interest to professionals involved in reducing alcohol and drug abuse and impaired driving, it is written in non-technical language and will, I believe, be appreciated by a broader, more general audience. I think it will be of particular interest to key influencers and policy-makers concerned with impaired driving: the basis of informed action is current, timely and accurate information such as this report provides.

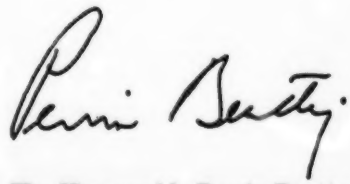

The Honourable Perrin Beatty
Minister of National Health
and Welfare

The Survey

The National Survey on Drinking and Driving was a telephone survey undertaken by the Health Promotion Directorate of Health and Welfare Canada and conducted on its behalf by Statistics Canada in March of 1988. Using random-digit dialing technology to contact households all across the country, the survey targeted Canadians aged between 16 and 69. Residents of the Yukon and the Northwest Territories were not included in the survey, since different methodologies must be used in these jurisdictions. Also excluded were full-time residents of institutions and — because of the collection methodology — people living in households without a telephone (approximately 2% of Canada's population). The response rate was over 80%. In total, almost 10 000 Canadians, nearly 1000 in each of the 10 provinces, participated in the survey.

Researchers or others who may be interested in obtaining more information on the National Survey on Drinking and Driving may write to Health Promotion Studies Unit, Health Promotion Directorate, Health and Welfare Canada, Ottawa K1A 1B4.

Drinking and Driving in Canada: An Overview

Drinking and driving are two separate activities. Linked together, they can become lethal. Because of this, not only is it important that we know who today's drinking drivers are, but we must also find out which groups might combine these two activities in the future. A good starting point is to establish who in Canada are the drivers, and who are the drinkers.

Who drives?

The vast majority (85%) of Canadians aged 16 to 69 are drivers; that is, they report having driven a car, truck, van or motorcycle in the past three years. More men than women drive — 93%, compared to 78%. Men also drive more often than women, and they cover a greater distance each year. University-educated Canadians are more likely to drive than are those with an elementary education. Canadians with higher household incomes ($40,000 or more) have a higher likelihood of being drivers than those in lower-income groups (93%, compared to 67% of those with a household income of $10,000 or less).

The youngest drivers — those aged 16 to 24 — and the oldest ones — those 65 and over — drive less often than Canadians in all other age groups. Drivers aged 65 and over also tend to cover less distance each year than those in other age groups.

Who drinks?

When asked whether they have had a drink in the last 12 months, nearly 8 out of 10 Canadians aged 16 to 69 say yes. Men are more likely than women (83%, compared to 75%) to report that they drink. Also, higher rates of alcohol consumption are reported by more university-educated people (89%) than by those with an elementary education (54%); and by people with a household income of $40,000 or over (87%, compared to 70% of those with a household income of less than $10,000).

Single Canadians (83%) are more likely to drink than those in any other marital status group. Also, younger Canadians have a higher likelihood of being drinkers than do their older counterparts.

The majority of those who drink (69%) say they do so once a week or less on average, with older Canadians and men drinking more often than younger Canadians and women. However, when it comes to average quantities consumed per week, younger people drink more than those who are older, and men consume twice as many drinks per week as women.

Canadians drink in a variety of different settings. By far the most popular place to drink seems to be at home — 62% report doing so during the past week, compared to 31% in a bar, tavern or pub, which is the next most popular drinking location. A considerable proportion of people also report drinking in restaurants (23%), at other people's houses (22%), and at various social events, such as

Average number of drinks consumed in the week preceding the survey, by age, age 16 to 69, Canada, 1988

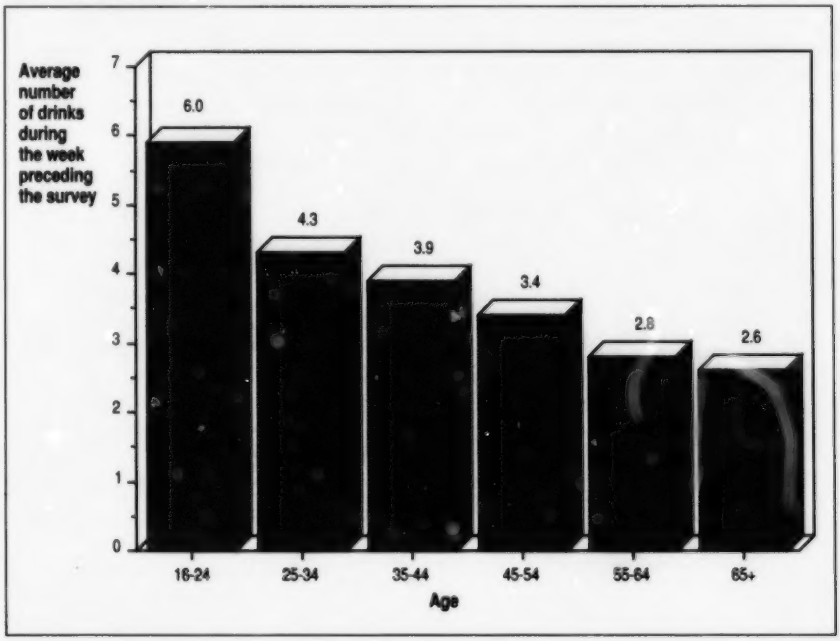

"In the past 7 days, have you had a drink together with any of the following people?", age 16 to 69, Canada, 1988**

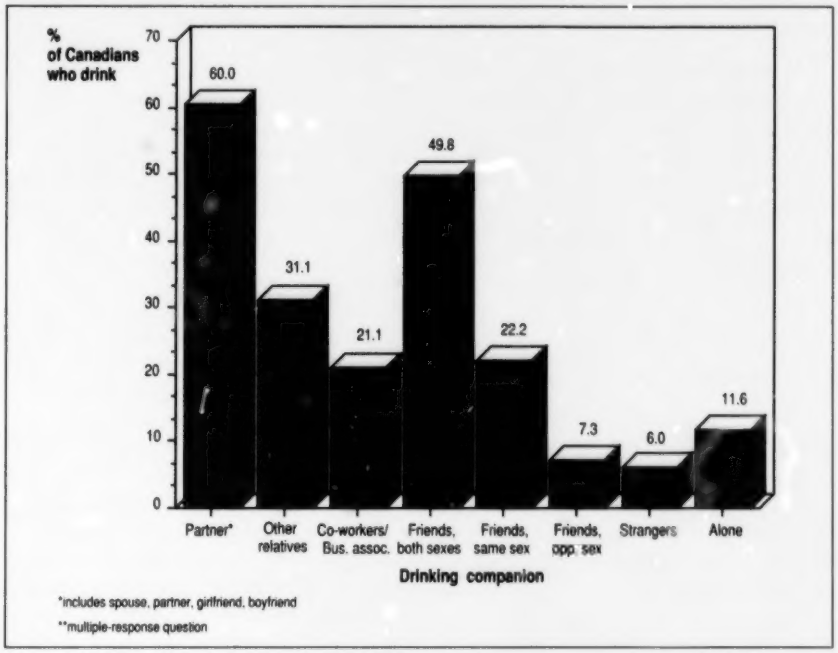

weddings (15%) during the past week.

With whom do people drink? According to the survey, the most popular drinking companion for Canadians is their spouse, partner, boyfriend or girlfriend (60%). Many also drink with friends of both sexes (50%), relatives (31%) and co-workers or business associates (21%). Only 6% of Canadians report drinking with strangers during the past week.

Why do people drink? The three most popular explanations given are: "I drink when my friends are drinking" (61%), "I drink because I enjoy the taste" (59%), and "I drink because it adds to the enjoyment of social occasions" (56%). A significant proportion of people seem to associate drinking with fun — 44% say it puts them in a "party" mood, and 41% say it makes them feel happy. Being under stress (19%) or sad and lonely (10%) are among the least popular reasons advanced by people in Canada to explain their drinking.

"During the past 12 months, have you driven a motor vehicle after having two or more drinks in the previous hour?", age 16 to 69, Canada 1988

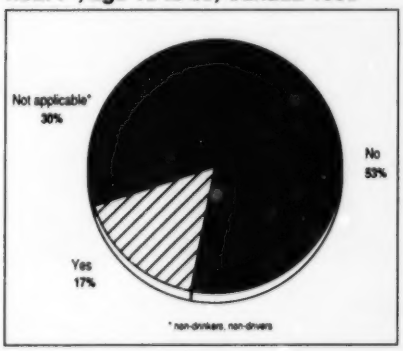

Who drives after drinking?

In the past year, 17% of Canadians aged 16 to 69, an estimated three million adult Canadians, have driven after having two or more drinks in the preceding hour. This figure represents 24% — or about a quarter — of those who say they are both drinkers and drivers.

Men are three times more likely than women to report driving after drinking (26%, compared to 8%). They also do it more often — 17% of men report having driven after drinking on three or more occasions in the past month, compared to 9% of women. Younger Canadians are more likely to drive after drinking than are their older counterparts — 23% of those under 34 have driven after drinking in the past year, compared to 13% of people aged 45 to 54. The likelihood that single people and those in higher-income groups will drive after drinking is also quite high — almost one-quarter of those in each category report having done so.

Those with the highest incidence of driving are people who drink with strangers (58%), people who drink alone (48%) and those who report drinking with co-workers and business associates (48%), or with friends of the opposite sex (47%).

Focusing on those Canadians who are truly "at risk" of driving after drinking — that is, people who report both driving a motor vehicle and drinking an alcoholic beverage during the past year — by far the highest rate of drinking and driving is reported by youth aged 16 to 24: thirty-two percent of this group report driving after drinking in the past

year. In particular, young men in this age group seem to be most at risk, with 41% reporting having driven after drinking in the past year. Rates of drinking and driving appear to decrease as age increases, with respondents over the age of 45 reporting the lowest rates.

These findings are particularly relevant in light of statistics on accidents involving impaired driving. Because more young drivers drink, they are much more likely to be involved in a drinking-and-driving accident than are older people. In fact, young drivers who drink account for a disproportionate number of traffic fatalities.

About one-quarter of all those who report drinking and driving say that they have been in situations where they *had* to drive after drinking too much in the past year. The people who say this tend to be younger and better educated than those who do not. Not wanting to leave the car (40%), a lack of public transportation (27%), a lack of desirable alternatives (24%) and feeling responsible for getting other people home (14%) are among the reasons people give to explain why they had to drive while impaired. Only 2% attribute their action to an unexpected emergency.

Canadians who say that, in the year preceding the survey, they drove after having had 2+ drinks in the last hour, by sex, age 16 to 69, Canada, 1988

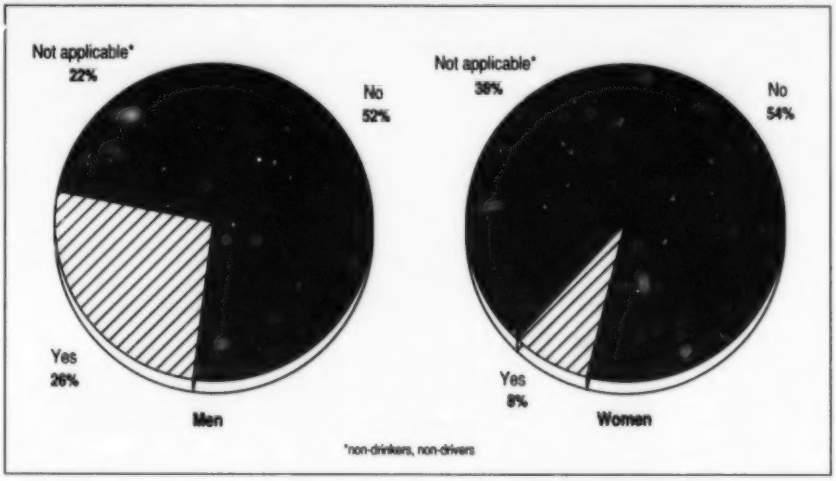

"In the past 7 days, have you had a drink together with any of the following people?", among those who report driving after drinking, age 16 to 69, Canada, 1988**

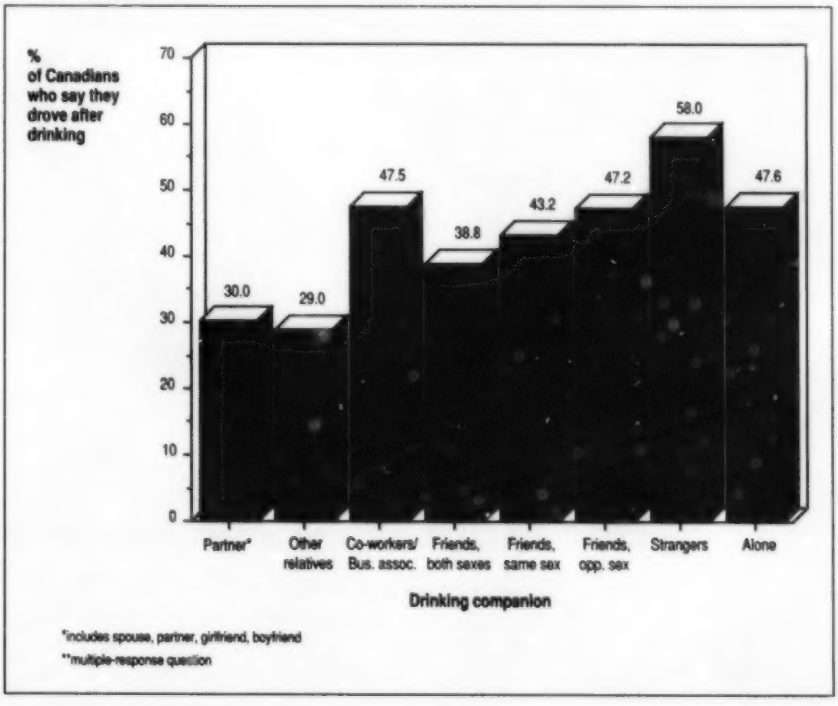

Canadians who say that, in the year preceding the survey, they drove after having 2+ drinks in the last hour,* by age, age 16 to 69, Canada, 1988

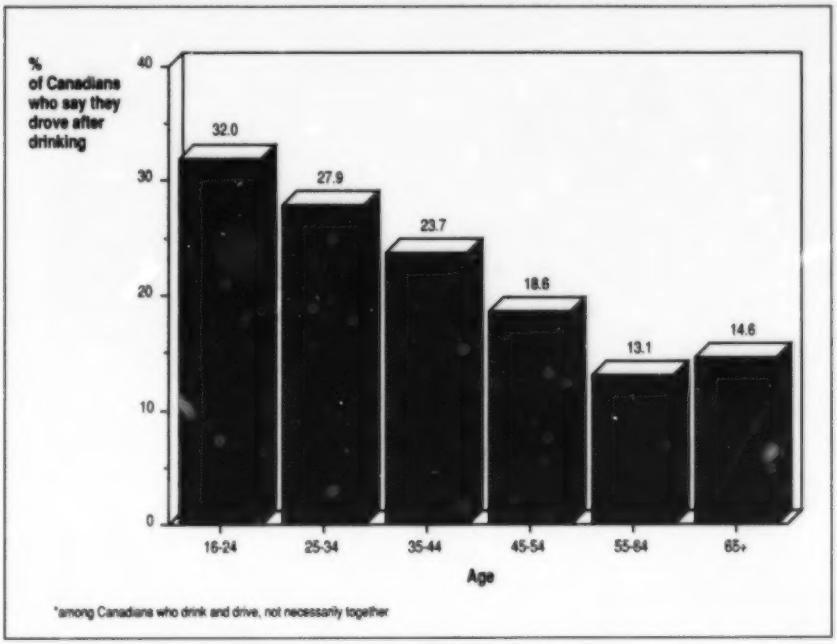

*among Canadians who drink and drive, not necessarily together

"During the past 12 months, were there any situations in which you *had* to drive after having too much to drink?" If yes, "What were they?", age 16 to 69, Canada, 1988**

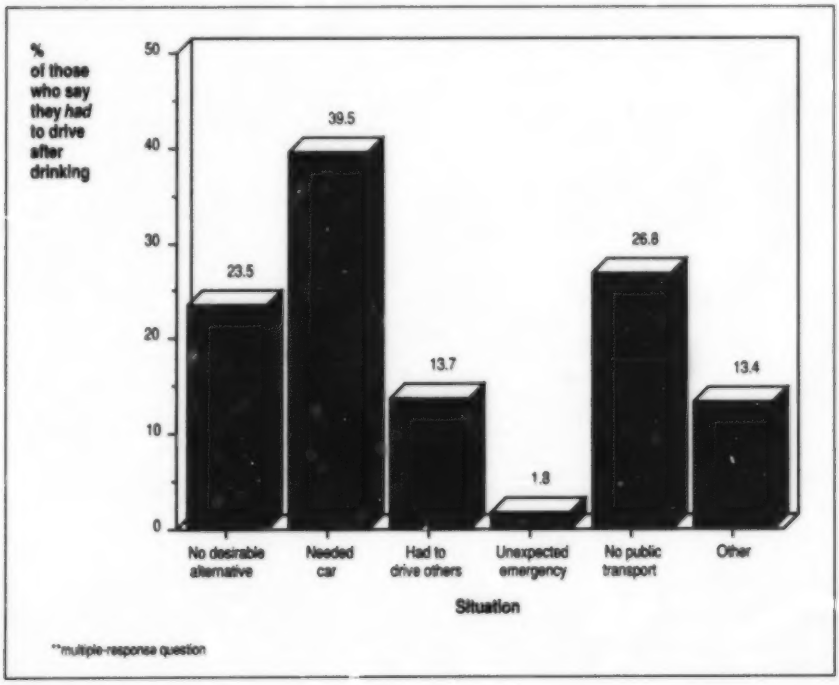

**multiple-response question

Is the location of drinking related to drinking-and-driving behaviour? Of the Canadians who say they have had a drink in a bar, pub or tavern in the past seven days, 20% also say that in the same period they have driven after having two or more drinks in the preceding hour. Of those who report having had a drink in a restaurant during the past week, 13% admit having driven afterwards. This compares with 8% of those who have had a drink at someone else's home, and 7% of those who have had a drink in their own home.

Perhaps contrary to expectation, people who drink daily are not necessarily the ones who drink and drive the most: those who report drinking slightly less often, but in greater quantities, are actually more likely to drive after drinking.

Avoidance and Prevention: What Tactics Are People Using?

"During the past 12 months, have you done any of the following in order to avoid driving after you had too much to drink?",* age 16 to 69, Canada, 1988**

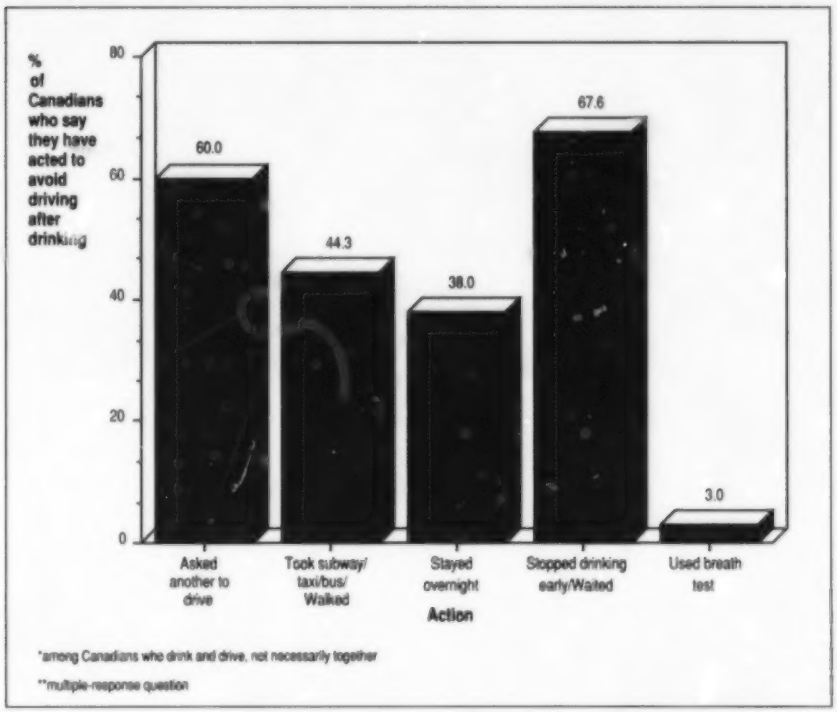

*among Canadians who drink and drive, not necessarily together

**multiple-response question

Many Canadians are taking steps to avoid drinking and driving; they are also trying to prevent people they know from doing it. In order to design effective intervention programs, we need to find out which Canadians are the most likely to act, what actions they take and why, and which approaches are most successful.

Avoiding driving after drinking

More than a third (38%) of Canadians aged 16 to 69 say that, during the past year, they have acted in at least one of five specific ways to avoid drinking and driving. These actions include asking someone else to drive; walking or taking another form of transportation; staying overnight; waiting an hour before driving, or using a breathalyser test to check their blood alcohol level.

Among people who say they have tried to avoid driving after drinking, the tactic most often used (68%) is to stop drinking early, or to wait at least one hour before driving. Asking someone else to drive (60%), walking or taking a taxi, bus or subway (44%), and staying overnight (38%) are the next most-used approaches. Taking a breathalyser test to check their blood alcohol level is the tactic least used by drinkers. Men report using each of these approaches more frequently than do women.

Approximately half (49%) of those who have tried to avoid driving after drinking say they feared having an accident, while just over one-third (37%) say they were afraid of getting caught by the police. Another 18% were afraid they might lose their driver's licence or be jailed. Moral considerations also seem to be important — 39% of Canadians simply felt it was wrong to drink and drive.

In all age groups and for both sexes (54% of women, 45% of men), the fear of having an accident is most frequently reported as a deterrent. However, more men (21%) than women (13%) say they were afraid of losing their licence or going to jail. It seems that moral considerations rank higher with women than with men — 44% of women say they tried to avoid driving while impaired because they thought it was wrong, compared to 35% of men.

When an occasion is likely to involve drinking, one way of preventing the drinkers from

driving is for someone to volunteer ahead of time not to drink — to be the sober driver, in effect. The survey results show that this is quite a common practice. Roughly half of Canadian drivers have agreed to be the non-drinking driver on some occasion during the past year. They include a higher proportion of women than men (56%, compared to 43%) and a higher proportion of young Canadians than older ones: two-thirds of drivers in the 16 to 24 age group have been the sober driver, compared to only 13% of drivers over 65.

In the vast majority of cases, people appear to make the "sober-driver" arrangement privately among themselves. Only 4% of drivers report having taken part in a designated-driver program offered by a drinking establishment.

Reasons for trying to avoid driving after drinking, among those who report taking action to avoid driving after drinking, age 16 to 69, Canada, 1988**

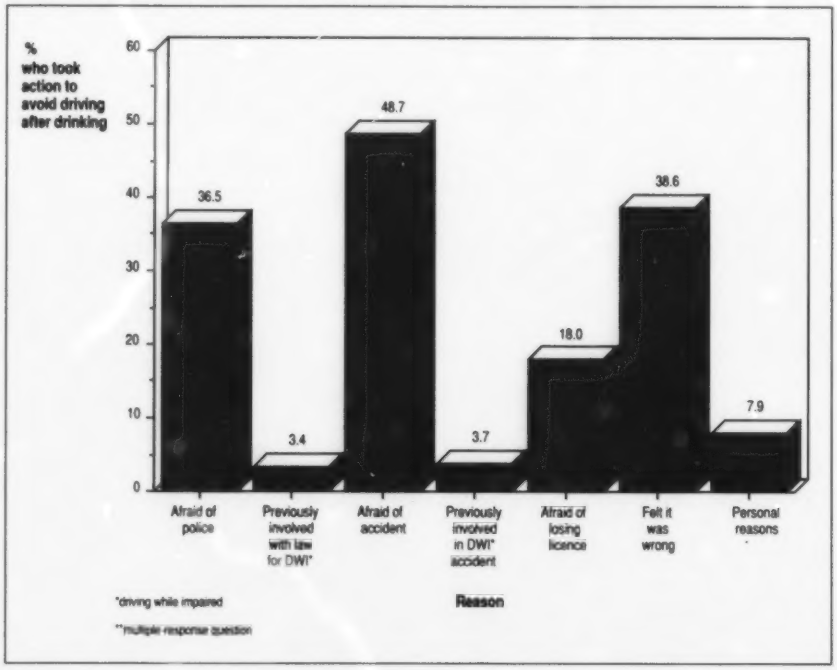

Being prevented from drinking and driving

Very few Canadians (6%) acknowledge that someone else has tried to stop them from taking the wheel after drinking. This represents 9% of men, but only 2% of women. As far as age goes, younger drivers (16 to 24) are more likely to say they have had this experience than are older drivers (12 %, compared to 1% for those 55 and over). What most people seem to agree on, however, is that when someone else tries to stop them from driving after drinking too much, it usually works — 87% report that in their own case, the intervention by another person succeeded. Usually (60% of cases), the person who intervenes is a friend. About a third of the time it is the driver's spouse. Among the least likely intervenors are other family members (11%), servers in drinking establishments and strangers.

Stopping others from drinking and driving

More than 4 out of 10 Canadians aged 16 to 69 say that, during the past year, they have tried to stop someone who has had too much to drink from driving. (It is interesting to note that far fewer — only 6 in 100 — admit that someone else has intervened to stop them from driving.) Most often they simply ask the person not to drive (68%), but they also report trying other approaches, such as offering to take the person home (59%), inviting him or her to stay over (50%), suggesting a taxi, bus or subway (38%) as an alternative, or even taking the driver's car keys away (24%). The particular approach chosen seems to depend on their relationship to the person who has been drinking. With a friend, for example, people usually suggest staying over as an alternative, or they offer to drive the friend home themselves. With someone other than a friend or family member, they are more likely to suggest a taxi, bus or subway as an alternative.

Women deal with the situation somewhat differently than men, especially in two areas: they are more likely to ask the person concerned not to drive (72%, compared to 64% for men),

"During the past 12 months, has anyone tried to prevent you from driving because they thought you had too much to drink?" If yes, "Who tried to stop you from driving the last time this happened?",* age 16 to 69, Canada, 1988**

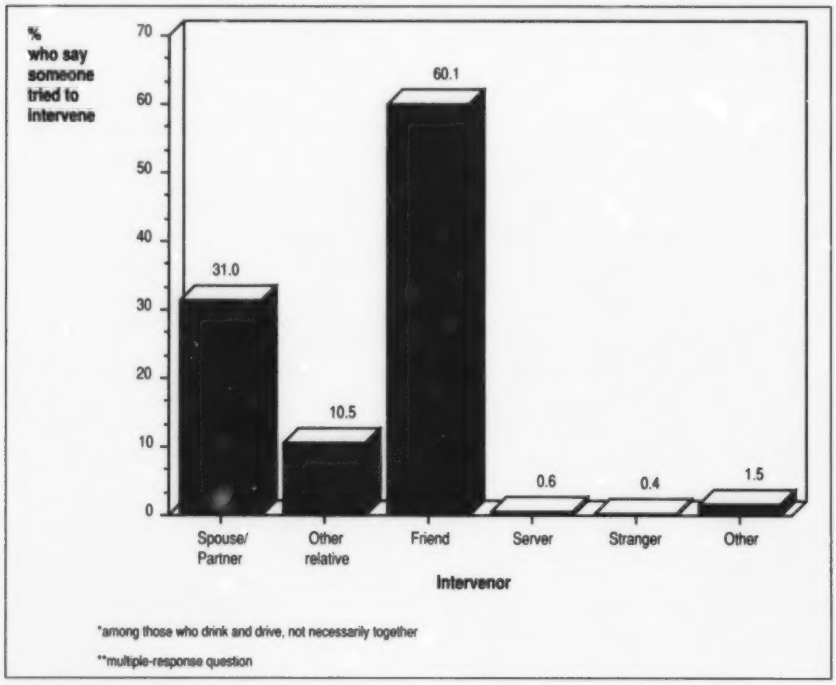

Action taken by Canadians in the year preceding the survey to prevent others from driving after drinking,* age 16 to 69, Canada, 1988**

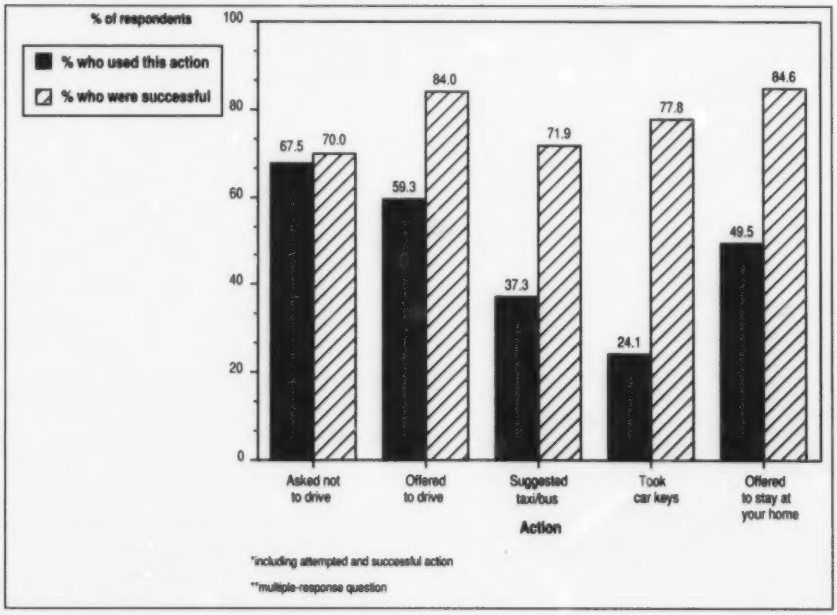

and more likely to try to take away his or her car keys (28%, compared to 21% for men). Also, women intervene more often with family members than men do.

In general, people's efforts to stop others from taking the wheel after drinking too much appear to pay off. This is true regardless of the intervenor's age or sex. The most successful tactic is asking the person to stay over — 85% of people who report having tried this say they have been successful. Offering someone a ride home seems to work almost as well, with a reported success rate of 84%. Also effective are taking away the person's car keys (78%), and suggesting some other form of transportation, such as a taxi, bus or subway (72%). All in all, the survey results seem to suggest that the best chance of success lies in proposing some alternative to people who have had too much to drink, rather than merely asking them not to drive.

Canadians of all ages are more likely to report having intervened with a friend than with a family member or another person. However, as people get older, it becomes more likely that the target of their intervention will be a family member.

The Social Environment: Does It Affect Attitudes and Behaviour?

To develop successful intervention programs, we need to find out how people's social environment affects their attitudes and behaviour. If the people around us drink and drive, are we more likely to do so ourselves? Why do people ride with friends or relatives who are impaired? Are Canadians encountering police road checks in their community?

Family and friends

Eighteen percent of Canadians aged 16 to 69 say they have a friend or relative who has driven after drinking too much in the past 30 days. People aged 16 to 24 are twice as likely as those aged 35 to 44, and six times as likely as those over 65, to say they have a friend or relative who has driven while impaired in the past month (30%, 15% and 5% respectively). Those who say that a relative or friend drove after drinking are more likely than other Canadians to report that they themselves have done so (34%, compared to 14%). The proportions of men and women who report that a relative or friend has driven after drinking too much are about equal (20% to 17%).

Twenty-seven percent of Canadians aged 16 to 24 and 22% of those aged 25 to 34 say they have a friend or family member who has been found guilty of a drinking-and-driving offence in the past three years. This compares with only 10% of those aged 45 to 54. Twenty-nine percent of Canadians with friends or relatives who have been convicted of a drinking-and-driving offence also report drinking and driving themselves. This compares with only 15% of people whose relatives and friends have not been convicted of such an offence. More men than women report that a friend or relative has been convicted of a drinking-and-driving offence (21%, compared to 15%).

Canadians who say they have a close friend or relative who drove after drinking too much in the month preceding the survey, by age, age 16 to 69, Canada, 1988

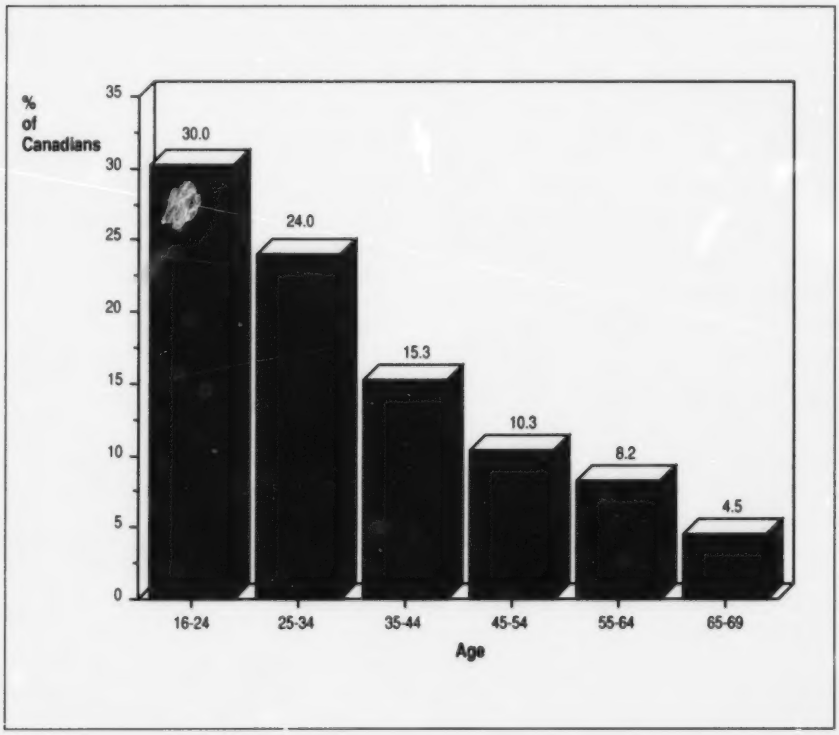

Riding with an impaired driver

The survey shows that a substantial number of people who ride with drivers they believe are impaired do not realize the risk they are taking. In the past 12 months, more than one-quarter of Canadians (27%) say they have been a passenger with a driver they believe had had too much to drink ; of those, only 64% say they were concerned for their safety. Men ride more often than women with drivers who may be impaired, and when they do, they are less likely than women to be afraid for their safety (53%, compared to 78%). Canadians who have ridden with an impaired driver are much more likely to report that they drove after drinking themselves (42%, compared to 19% for those who have not). Those who say that they are concerned about their safety when riding with an impaired driver are less likely to report driving after drinking.

What, typically, is the relationship between the passenger and the driver? Usually, they are friends (67%), but women are much less likely than men to say that they have accepted a ride with a friend who is impaired (45%, compared to 80%). Compared to men, however, women are more likely to say they have ridden with a spouse whose ability to drive was in doubt (16%, compared to only 2%).

Riding in a car with someone they believe is impaired is much more common among younger people and those who are single than among other Canadians. The survey shows that 44% of those aged 16 to 24, compared to 20% of those aged 35 to 44, have been a passenger with an impaired driver.

The most popular reason given by passengers of both sexes and all ages for riding with an impaired driver is that no alternative transportation was available, an answer given by 46% of Canadians (51% of women and 42% of men). Not wanting to leave the driver or wanting to keep the driver alert comes in second at 11%, while 8% say that they did not have far to go. Finding it hard to say no is the reason given by 6%. More than one-quarter of Canadians aged 16 to 69 who report riding with a driver they believed was impaired say it was for a reason other than those mentioned in the questionnaire.

Police visibility

Police efforts to control drinking and driving appear to be fairly widespread — 45% of Canadians aged 16 to 69 say that, during the past three years, they have been stopped during a police road check; of these, more than

Canadians who say they have a close friend or relative who was convicted of a drinking-and-driving offence in the three years preceding the survey, by age, age 16 to 69, Canada, 1988

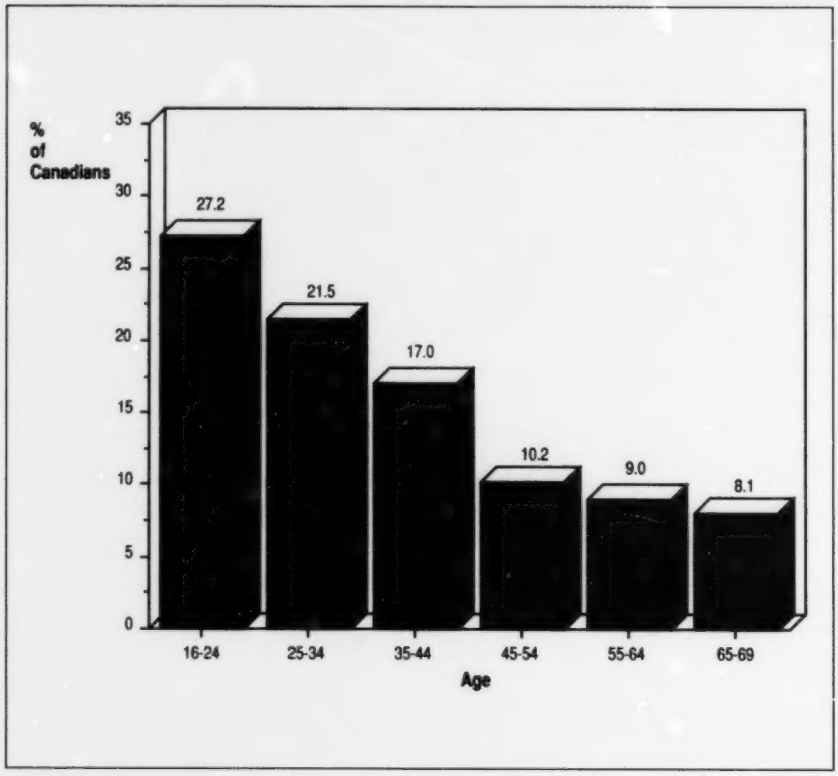

Canadians who rode with a driver they believed was impaired, in the 12 months preceding the survey, age 16 to 69, Canada, 1988

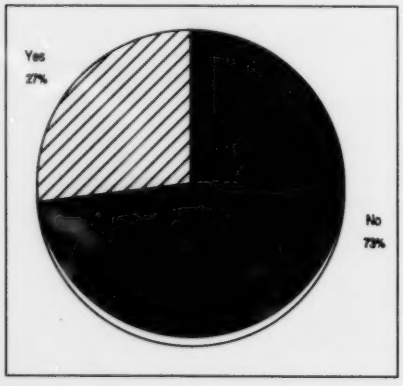

Passengers who were concerned about their safety the last time they rode with a driver who had had too much to drink, age 16 to 69, Canada, 1988

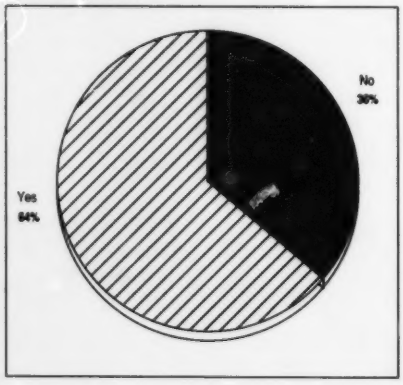

Passenger's relationship to drinking driver, among Canadians who rode with a drinking driver in the year preceding the survey, age 16 to 69, Canada, 1988

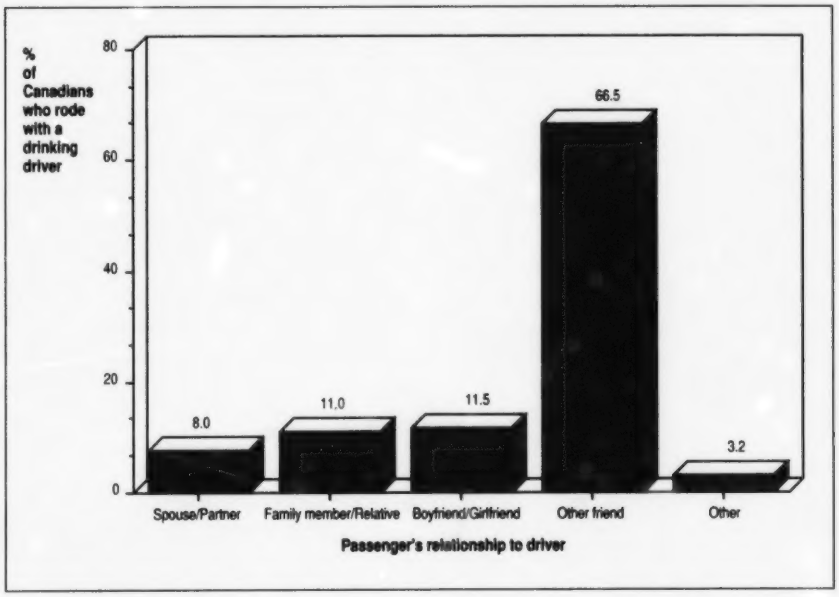

three-quarters (76%) thought it was a spot check for drinking and driving. Younger Canadians are more likely to report having been stopped during a road check which they believe was for drinking and driving. Although more men (51%) than women (38%) say they have been stopped, both sexes are equally likely to identify the road check as having been a drinking-and-driving spot check.

Of those Canadians who report having driven after drinking, 10% say they have been stopped on suspicion of drinking and driving, and 4% say a charge has actually been laid against them.

Reasons for being a passenger with a drinking driver, among Canadians who rode with a drinking driver in the year preceding the survey and were concerned about their safety, age 16 to 69, Canada, 1988

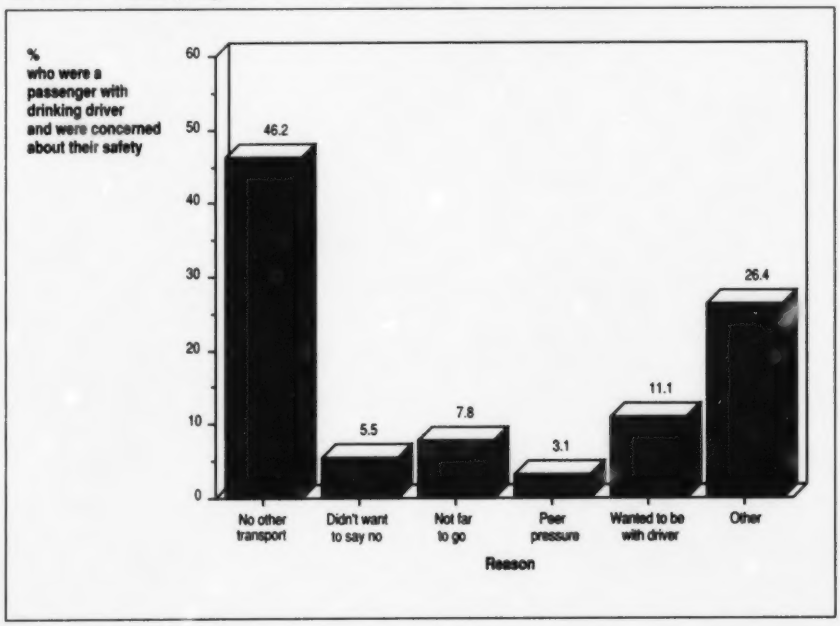

Attitudes and Beliefs: Do They Affect How People Act?

We need to know whether people act in accordance with their attitudes and beliefs. This means finding out what Canadians actually believe. Do they know the facts about drinking and driving? How much do they think someone can drink before driving? According to Canadians, how do the police forces and courts in Canada deal with drinking-and-driving offences?

How much does it take?*

How many drinks do Canadians who both drink and drive think they can "hold"? Asked whether they agree that they need "a lot of drinks" before they feel impaired, 72% say no, while 23% say yes. Almost twice as many men as women say it usually takes a lot of drinks to make them feel impaired. Young people who drink as well as drive (32% aged 16 to 24) are also more confident about their ability to hold alcohol than are people in the 35 to 44 age group (20%). Perhaps most alarming is the fact that of those who agree they usually need a lot of drinks before feeling impaired, almost half report having driven after drinking.

Certain myths about drinking and driving may have been dispelled among Canadians who are both drinkers and drivers. For one thing, the large majority of this group (95%) do not agree that some people drive better after a few drinks, compared with a fraction (4%) who do. However, better attitudes and beliefs do not necessarily result in more responsible behaviour — almost one-quarter (24%) of those who disagree with the statement that some people drive better after a few drinks still say they have driven while impaired. As one might predict, drinking-and-driving behaviour is even more common among those who believe a few drinks may actually improve driving ability — more than half of this group say they have driven after drinking.

Almost all Canadians who both drink and drive believe their relatives and friends would disapprove if they were to drive while impaired. Yet this does not necessarily affect their behaviour. While a full 97% of this group think their family and friends would disapprove if they drove while impaired, 25% of them report doing so anyway. A mere 2% say their family and friends would not object to such behaviour; of these, half say they have driven after drinking.

Response to statement: "It usually takes a lot of drinks to make me feel impaired.",* by sex, age 16 to 69, Canada, 1988

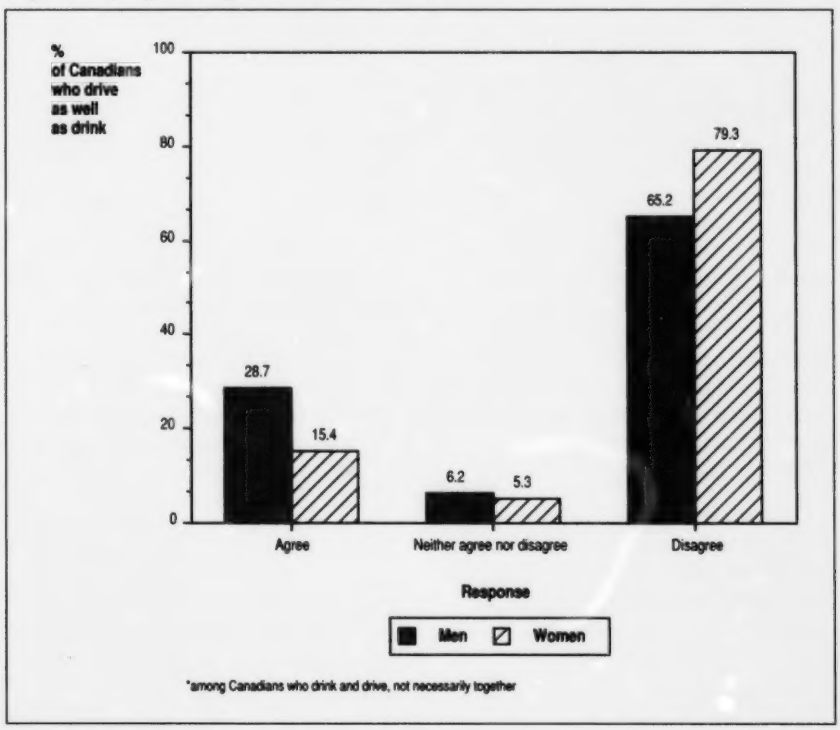

* This section of Chapter 4 explores the beliefs and behaviours of Canadians who both drink and drive. This group consists of those who say they drink and those who say they drive. It should not be assumed that all are drinking drivers.

"About how many drinks do you think you can have, over a 2-hour period, before your ability to drive becomes impaired?",* among those who report driving after drinking, age 16 to 69, Canada, 1988**

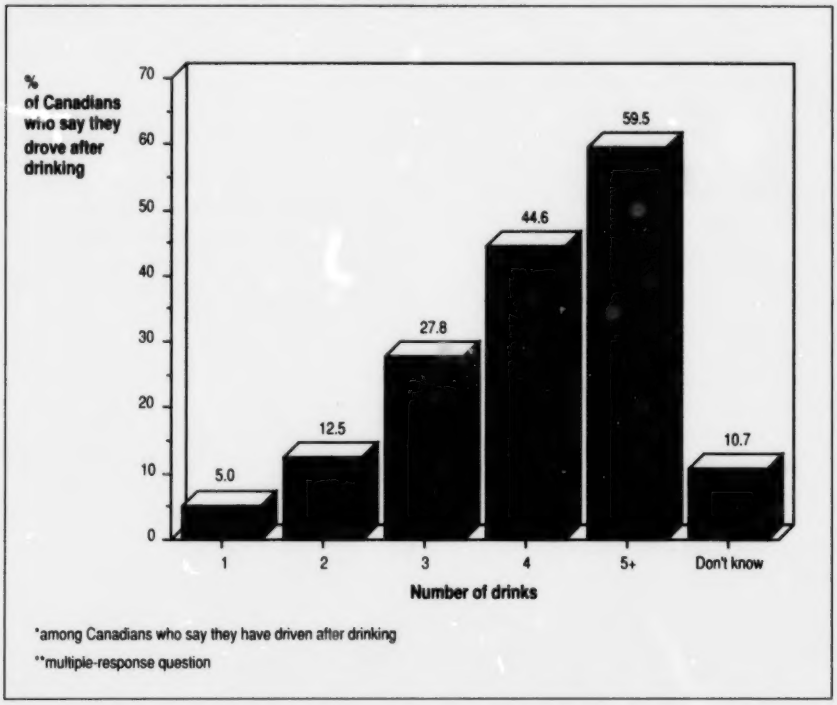

*among Canadians who say they have driven after drinking

**multiple-response question

Ninety-seven percent of Canadians aged 16 to 69 who both consume alcohol and drive feel that there is no excuse for driving after drinking. Despite this belief, 24% of this group report driving after drinking themselves. The proportion of drinking drivers is much higher among the 2% who feel that drinking and driving is justifiable in certain cases, with 64% of this group admitting that they have taken the wheel after drinking too much.

How much is too much? Thirty-three percent of Canadians who both drink and drive say that after two drinks during a two-hour period, their ability to drive becomes impaired. However, another 28% say they can have three drinks in two hours before they feel impaired. More men than women give three or more drinks as their limit. Also, people aged 16 to 24 are more likely than those in any other age group to say they need five or more drinks before reaching the point where their ability to drive is impaired. In fact, alcohol has a much more pronounced effect on a young person's driving ability than it does on that of an older, more experienced driver. Among Canadians who drink as well as drive, 13% do not know how many drinks they can consume in a two-hour period before their ability to drive is in question.

Perhaps predictably, the more drinks people estimate they can have before their driving ability becomes impaired, the greater the likelihood that they have driven after drinking.

How many drinks do Canadians aged 16 to 69 who drink as well as drive believe they can have before reaching the legal limit of 80 mg of alcohol per 100 mL of blood, or .08%? Thirty-eight percent think they can have two drinks over a two-hour period, while 30% say they can consume three. Another 25% simply say they do not know how many drinks it takes them to reach the legal limit. The more drinks people think it takes, the greater the likelihood that they have driven after drinking — 32% of those who say they can have four drinks before reaching the legal limit, and 47% of those who say they can have five or more, also report that they have driven after drinking.

A drinking-and-driving scenario

A person goes to a bar after work to have a drink with friends, drinks enough to be impaired, and then drives five miles home.

In these circumstances, only a small proportion of Canadians (10%) think the chances are high that the police will stop the driver on the way home. However, more than a third (34%) believe the driver is highly likely to have an accident. The same people who think the impaired driver will *not* be stopped by police on the way home are the ones who are most likely to say they themselves have driven after drinking. However, those who think the chances are high that the impaired driver will have an accident are less likely to report drinking and driving themselves.

Having stopped the impaired driver, will the police lay a charge? Over half (54%) of Canadians feel this is highly probable. Not unexpectedly, a higher proportion of those who think the driver is unlikely to be charged also say they have driven after drinking. However, this group is also more likely to think that if the driver is charged, a drinking-and-driving conviction will follow.

Responses to questions about a hypothetical drinking-and-driving situation,* age 16 to 69, Canada, 1996

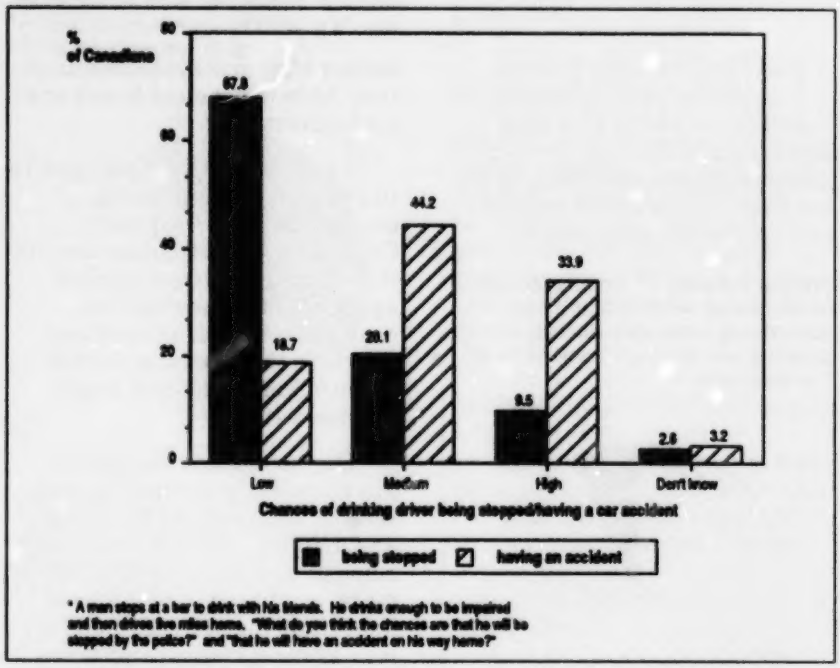

* A man stops at a bar to drink with his friends. He drinks enough to be impaired and then drives five miles home. "What do you think the chances are that he will be stopped by the police?" and "that he will have an accident on his way home?"

Campaigns against Drinking and Driving in Canada

Across Canada many governments, groups and organizations have been working to reduce drinking and driving. New organizations are sprouting up all the time, and so are alternative transportation programs for drivers who have had too much to drink. In order to determine what more may be needed, we require some answers from Canadians. Are they being reached? Do they want to help reduce the problem? And how, if at all, do their awareness levels influence their drinking-and-driving behaviour?

"Within the past 12 months, do you recall having seen or heard any advertising messages dealing with drinking and driving?", age 16 to 69, Canada, 1988

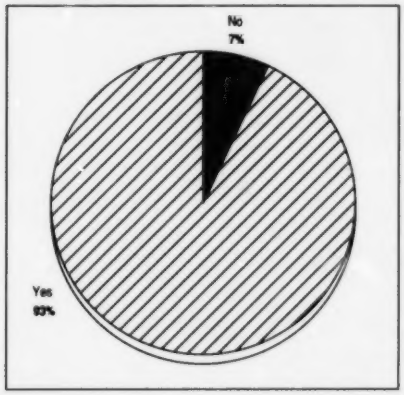

Advertising against drinking and driving

In the past year, the vast majority (93%) of Canadians aged 16 to 69 — whether or not they report driving after drinking — recall having either seen or heard advertisements related to drinking and driving. Only a small fraction of the Canadians who have driven after drinking (2%) claim they have not seen or heard any such advertising.

At 96%, young people aged 16 to 24 have the highest rate of awareness of all age groups. Canadians whose mother tongue is neither French nor English appear to be somewhat less conscious (88%) of advertising efforts in this area than either Francophones (95%) or Anglophones (94%).

Higher-income Canadians are more likely to recall having seen or heard ads on drinking and driving — 96% of those with a household income of $40,000 or more, compared to 88% whose household income is $10,000 or less, know of media campaigns against impaired driving.

Ninety-one percent of Canadians report seeing these ads on television, compared to the 40% who hear them over the radio. Fewer people report seeing newspaper and billboard advertisements (25%), and awareness levels are lowest for ads in magazines (10%) and ads displayed in public vehicles (5%).

The best-remembered advertising theme is also the simplest — according to 57% of Canadians, it is "don't drink and drive". By comparison, the message "accidents happen/ people can get hurt when you drink and drive" is recalled best by 27% of Canadians.

Groups and organizations

Almost half of Canadians (48%) say they know of some group or organization which campaigns against drinking and driving. However, awareness does not necessarily imply active

Medium/location of advertising message, among those who say they saw or heard advertising on drinking and driving in the year preceding the survey, age 16 to 69, Canada, 1988**

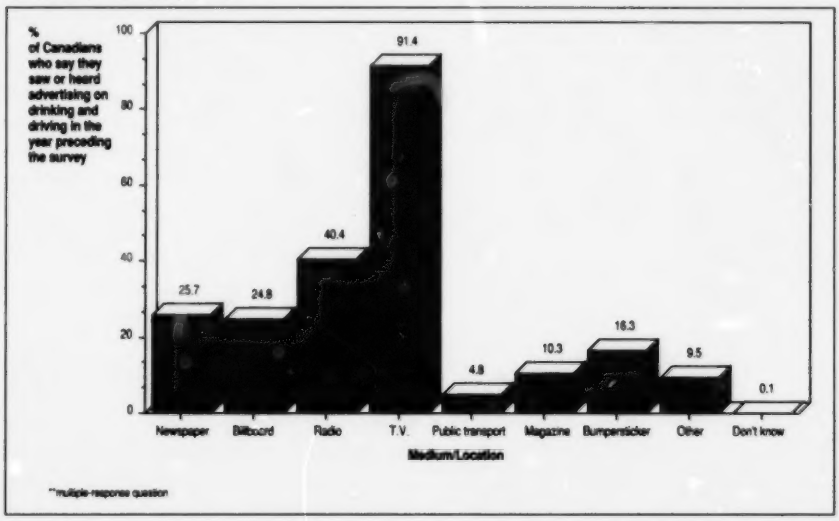

involvement — a mere 6% say they actually take part in organized efforts to reduce impaired driving. Men and women are about equally likely to be aware of anti drinking-and-driving groups (49% of men, compared to 46% of women), and both sexes have a poor record of active involvement in these groups. Young people, although more aware of organized campaigns against drinking and driving than their older counterparts, are only half as likely to be involved in such activities.

Certain types of organizations seem to have a higher profile than others. Almost half of Canadians (48%) know of MADD (Mothers Against Drunk Drivers) or other groups of victims' parents. Other organizations recognized by a substantial proportion of people are Alcoholics Anonymous (24%), and SADD (Students Against Drunk Driving) or other student groups (23%). Only 11% know of police campaigns, and a mere 9% indicate an awareness of government efforts, whether at the federal, provincial or municipal level.

Encouragingly, a large proportion of Canadians are willing to support group efforts against drinking and driving. The survey shows, in fact, that one in every two people in Canada is prepared to commit time, money or both to activities aimed at reducing the problem. This group of potential supporters includes not only non-drinkers (53%), non-drivers (48%), and those who do not drive after drinking (55%), but a surprisingly high proportion of people in the drinking-and-driving category (46%).

"Would you be prepared to support, either financially or with your time, activities in your community designed to reduce drinking and driving?", age 16 to 69, Canada, 1988

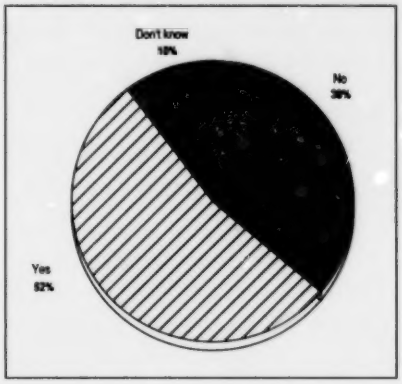

Women are much more likely than men (55%, compared to 41%) to report that they would support drinking-and-driving campaigns in their community. As well, over one-half (57%) of Canadians aged 16 to 24, compared to 42% of those aged 55 or over, say they would give their support to community efforts to curb drinking and driving.

Alternative transportation programs

Half of Canadians aged 16 to 69, including 59% of drinking drivers, know of some program that offers alternative transportation to people who have had too much to drink. However, only 8% of those who are aware of such services have ever used them. Men and women are about equally likely to know of and to use alternative transportation programs.

While age does not influence people's awareness levels, it does seem to influence their likelihood of using an alternative transportation program. Younger Canadians are considerably more inclined to participate in such programs than are their older counterparts (15% aged 16 to 24, compared to only 6% aged 45 to 54).

The best-known programs are municipal (36%), followed by hotel- or tavern-operated programs (23%) and public transportation programs that use municipal buses or subways (23%). Ten percent of Canadians are aware of programs offered through the efforts of community volunteer organizations.

What Canadians Think About Drinking and Driving

Canadians want their country to be a safe place in which to live. One obvious way to make it safer is to reduce the toll of injuries and fatalities caused by drinking and driving. But do Canadians consider this to be a priority issue? How do they rate drinking and driving in relation to other social problems? How should it be tackled? What measures might deter them, and other people they know, from drinking and driving?

A social issue

Canadians consider drinking and driving to be an important social issue. When asked to rate the importance of impaired driving as compared to eight other social issues, Canadians ranked impaired driving *first*, followed in order of importance by AIDS, family violence, drug use, juvenile delinquency, unemployment, racism, pornography and cigarette smoking.

In general, Canadians of both sexes and from all age groups seem to agree on the relative importance of drinking and driving as compared to other social issues. This is so whether they are drinkers or non-drinkers, drivers or non-drivers, drinking drivers, or individuals who neither drink nor drive.

Prevention programs

Most people believe that a lot can be done to reduce the incidence of drinking and driving. In general, Canadians seem to feel that education is the key — statements that tend to receive the most support are "driver education should include information on drinking and driving" (97%), and "there should be more educational programs to teach people about drinking and driving" (93%).

Support for other types of measures is also high, as shown below:

- more treatment services for problem drinkers (87%);
- more designated-driver programs in bars and taverns (85%);
- more advertising against drinking and driving (85%);
- stricter enforcement of existing laws (85%);
- more roadblocks and spot checks by police (81%);
- stricter control of the sale of alcohol (67%);
- free transportation to drivers who have had too much to drink (63%);
- raising the drinking age (57%); and
- raising the age at which people can drive (50%).

Women are in stronger agreement than men with all these preventive measures; however, the sexes do not differ when it comes to ranking them in order of importance.

As might be expected, Canadians who say they have driven after drinking differ somewhat in approach from those who have

Standardized* ratings of importance for nine social issues, age 16 to 69, Canada, 1988

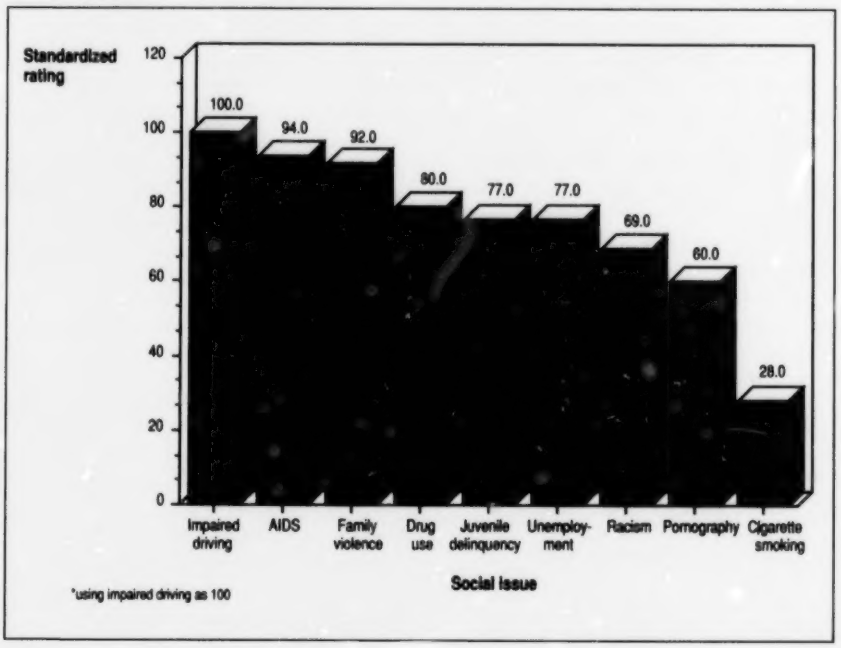

not. People who neither drink nor drive are more inclined to favour roadblocks and spot checks as a means of reducing the problem. Those who say they have driven while impaired are less likely to support the stricter enforcement of existing laws, less inclined to agree that more advertising is needed, and less likely to think that the sale of alcohol should be more strictly controlled.

Penalties for first offenders

Most Canadians feel that a person who is found guilty of drinking and driving should be punished, even if no accident occurs. Only 9% feel that a first-time offender in a no-accident situation should be jailed, but 28% of this group favour a sentence of six months to a year. However, if someone is seriously hurt or killed as a result of a first drinking-and-driving offence, 43% of Canadians think the penalties should include a jail sentence. Seventy percent of this group favour a sentence of six months or more.

Almost three-quarters (72%) of Canadians think the penalties for a drinking-and-driving offence, where there is no accident, should include a licence suspension. Of this group, almost half (45%) say that the driver's licence should be suspended for a period of six months to a year, and 20% say it should be taken away for more than a year. In a case where someone is seriously hurt or killed, 71% think that the driver's licence should be suspended. Of those, three-quarters (76%) say that the offender's licence should be taken away for more than a year, and 17% suggest a six-month to one-year suspension.

Nearly half (49%) of Canadians believe the penalties in a no-accident situation should include a fine. When asked how much the fine should be, 33% say from $201 to $500, and 26% set the amount somewhere between $501 and $1,000. Almost one-third (32%) of Canadians believe that when someone is seriously hurt or killed, the driver should be fined. Nineteen percent of this group feel the fine should be

Measures that Canadians think could be taken to reduce drinking and driving, age 16 to 69, Canada, 1988**

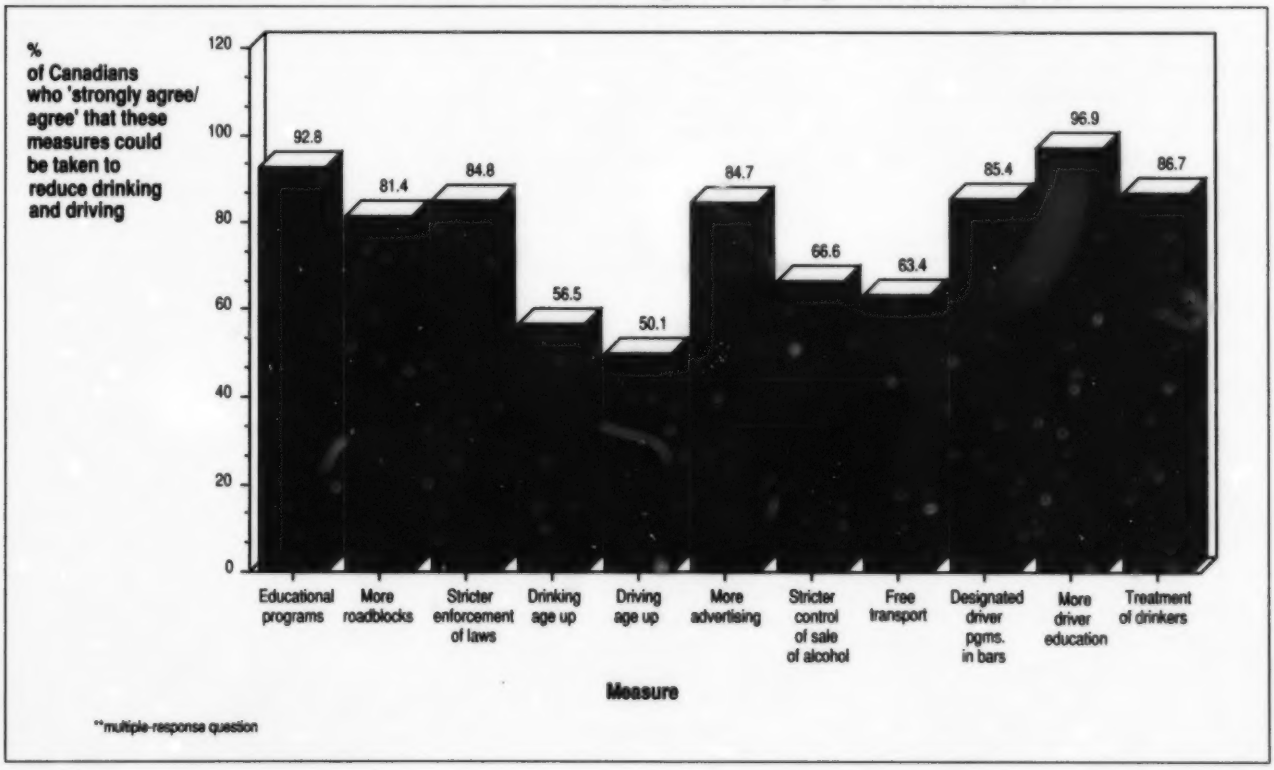

**multiple-response question

somewhere between $501 and $1,000, and the same proportion say it should be between $1,001 and $2,000. Over one-third (34%) of those who favour a fine say it should be more than $2,000.

By and large, men and women seem to agree on the types of penalties that are appropriate for a first-time offender, whether or not an accident has occurred. However, younger Canadians appear to favour heavier penalties for a first offence. In fact, they are more likely than people in other age groups to feel that even where there is no accident, the penalty should include a licence suspension, a fine or a jail sentence.

People who drive after drinking are more likely to suggest that the penalties for a first offence — with or without injuries — should include a licence suspension, and less likely to think a jail sentence is in order.

"What do you think the penalty should be for a first drinking-and-driving conviction in which there is no accident?" and one "in which there was an accident and someone was seriously hurt or killed?", age 16 to 69, Canada, 1988**

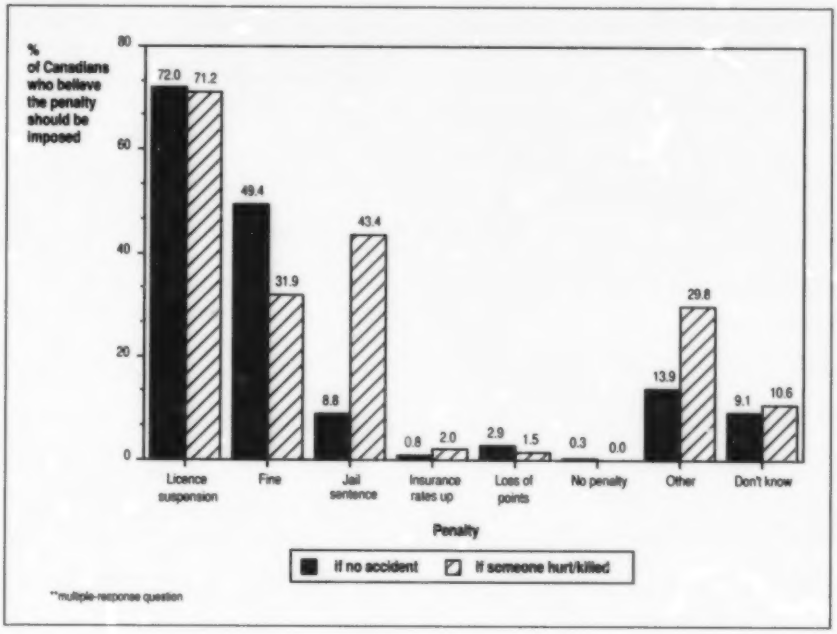

Towards the Future

Planners, policy-makers and others who are concerned about drinking and driving in Canada can take encouragement from these survey results. For one thing, the scope of the problem can now be defined with greater precision than at any time in the past. Not only do the results reveal which Canadians are especially vulnerable to drinking and driving, but they also provide us with a clearer understanding of the circumstances in which people drink and drive, and some of the reasons why they do it.

Those working to increase public awareness of this problem can also take heart — their message is reaching an overwhelming number of Canadians. In fact, drinking and driving is widely seen to be an important social issue in this country. Millions of Canadians are already acting on the problem — not only are they trying to avoid drinking and driving themselves, but they are taking steps to prevent their family and friends from doing it. What is more, fully half of Canada's population is ready to support activities aimed at reducing the problem — in time, in money, or in both — and people have plenty of ideas on how to achieve results.

We know, then, that conditions are favourable for the creation of effective intervention programs: awareness levels are high, Canadians are concerned about the issue, and they are willing to support the effort. In short, the potential is there; the challenge lies in tapping it.

Enquête nationale sur l'alcool au volant 1988

Vue d'ensemble

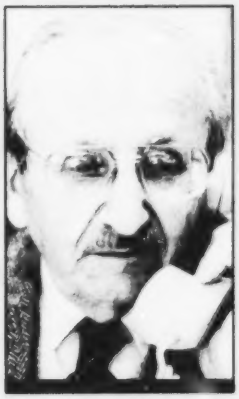

Santé et Bien-être social Canada
Health and Welfare Canada

Canada

Enquête nationale sur l'alcool au volant 1988

Vue d'ensemble

Publication autorisée par
le ministre de la Santé nationale
et du Bien-être social
1989

Also available in English under the title
National Survey on Drinking and Driving 1988 — Overview Report

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989
Numéro de catalogue H-39-163/1989F
ISBN 0-662-95745-8

Avant-propos du Ministre

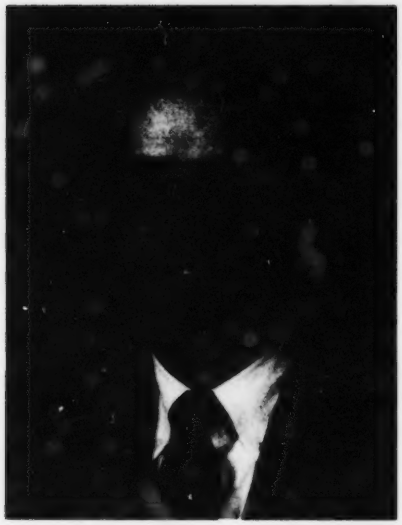

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le rapport intitulé Enquête nationale sur l'alcool au volant 1988 : vue d'ensemble. Statistique Canada, pour le compte du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a mené cette étude en mars 1988 auprès de 1 000 Canadiens et Canadiennes par province, soit environ 10 000 personnes.

L'Enquête portait sur les attitudes, les croyances et les comportements des répondants en matière de conduite avec facultés affaiblies. On y traitait également des actions déjà entreprises par les Canadiens et Canadiennes et des moyens de prévention qu'ils souhaiteraient que l'on mette en oeuvre pour amener leurs concitoyens et concitoyennes à ne pas conduire sous l'influence de l'alcool.

La prochaine enquête nationale sur le sujet sera réalisée en 1992. De telles évaluations constituent une partie importante du Programme à long terme pour combattre la conduite avec facultés affaiblies mis en oeuvre par le gouvernement en mai 1987. Cette initiative des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux a pour objectif de réduire le nombre des décès et blessures causés par les accidents de la route en cherchant à rendre socialement inacceptable le phénomène de la conduite avec facultés affaiblies. Le programme s'adresse principalement aux jeunes de 16 à 24 ans, car, dans la majorité des accidents qui met en cause ce groupe d'âge, l'alcool est l'un des facteurs importants.

Les résultats de l'Enquête sont dans une certaine mesure encourageants : un nombre croissant de Canadiens et Canadiennes est très préoccupé par cette question. Les données montrent qu'ils sont conscients qu'il n'existe pas de solution simple et que beaucoup de travail reste à faire. Il est donc nécessaire de mettre en oeuvre des actions concertées si l'on veut endiguer les pertes qui s'accumulent. Chaque année, quelque 1 800 Canadiens et Canadiennes meurent et près de 56 000 subissent des blessures à la suite d'accidents liés à la consommation d'alcool.

Le rapport de l'Enquête suscitera naturellement l'intérêt des professionnels qui travaillent à réduire l'abus de l'alcool et des autres drogues et la conduite avec facultés affaiblies. Je suis également persuadé que le style dans lequel il est écrit le mettra d'emblée à la portée d'un plus vaste auditoire. Il se révélera particulièrement intéressant pour les principaux intervenants et les concepteurs de politiques soucieux de cette question. L'accès à une information actuelle, précise et à propos constitue le fondement d'une action éclairée : ce rapport fournit justement le type de renseignements dont nous avons besoin.

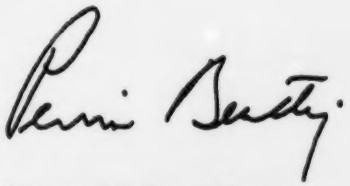

L'honorable Perrin Beatty
Ministre de la Santé nationale
et du Bien-être social

L'enquête

L'Enquête nationale sur l'alcool au volant a été menée par téléphone en mars 1988 par Statistique Canada, au nom de la Direction de la promotion de la santé de Santé et Bien-être social Canada. Pour cette enquête téléphonique, qui visait les personnes de 16 à 69 ans, on a utilisé la technique de composition automatique de numéros au hasard pour rejoindre des ménages à travers le Canada. Les personnes résidant au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont été exclues, puisque ces régions requièrent des méthodologies d'enquête différentes. Il en a été de même pour les personnes qui résident en permanence en institution et, à cause de la méthodologie employée, les personnes qui n'ont pas le téléphone (environ 2 % de la population canadienne). Le taux de participation a été de plus de 80 %. En tout, environ 10 000 Canadiens, presque 1 000 dans chacune des dix provinces, ont participé à l'enquête.

Les chercheurs et les autres personnes qui désirent obtenir plus d'information sur l'Enquête nationale sur l'alcool au volant peuvent communiquer, par écrit, avec l'Unité des études en promotion de la santé, Direction de la promotion de la santé, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa K1A 1B4.

L'alcool au volant au Canada : une vue d'ensemble

La conduite automobile et la consommation d'alcool sont deux activités distinctes. Réunies, elles peuvent devenir mortelles. Il est donc important de savoir non seulement qui conduit après avoir consommé de l'alcool aujourd'hui, mais aussi qui est susceptible de le faire dans l'avenir. Une bonne façon d'y procéder est de déterminer qui conduit et qui consomme de l'alcool au Canada.

Qui conduit?

La grande majorité (85 %) des Canadiens de 16 à 69 ans conduisent; c'est-à-dire, ils déclarent avoir conduit une automobile, un camion, une camionnette ou une motocyclette au cours des trois années précédant l'enquête. Plus d'hommes (93 %) que de femmes (78 %) conduisent. De plus, les hommes conduisent plus souvent que les femmes et parcourent une plus grande distance chaque année. On trouve plus de conducteurs parmi les Canadiens qui ont fréquenté l'université que parmi ceux qui n'ont fait que des études primaires. Enfin, dans les ménages à revenu plus élevé (40 000 $ ou plus) il y a une plus forte proportion de conducteurs que dans celles dont le revenu est de 10 000 $ ou moins (93 % et 67 % respectivement).

Les conducteurs les plus jeunes (entre 16 et 24 ans) et les plus vieux (65 ans et plus) conduisent moins souvent que les Canadiens de tous les autres groupes d'âge. En outre, les conducteurs de 65 ans et plus ont tendance à parcourir des distances plus courtes chaque année que les personnes des autres groupes.

Qui consomme de l'alcool?

Lorsqu'on demande aux Canadiens de 16 à 69 ans s'ils ont pris un verre au cours des 12 derniers mois, 8 sur 10 répondent «oui». Les hommes sont plus nombreux à déclarer qu'ils boivent que les femmes (83 % par comparaison à 75 %). De plus, les personnes qui ont fréquenté l'université déclarent plus souvent consommer de l'alcool (89 %) que celles qui n'ont fait que des études primaires (54 %). La consommation d'alcool est aussi plus élevée dans les ménages dont le revenu est de 40 000 $ ou plus (87 %) que dans celles dont le revenu est inférieur à 10 000 $ (70 %).

Les Canadiens célibataires (83 %) sont plus susceptibles de boire que ceux dont l'état civil est autre. De plus, les jeunes Canadiens sont plus portés à boire que les Canadiens plus âgés.

La majorité de ceux qui boivent (69 %) déclarent boire en moyenne une fois par semaine ou moins, les Canadiens plus âgés et les hommes buvant plus souvent que les Canadiens plus jeunes et les femmes. Toutefois, lorsqu'il s'agit de la consommation moyenne par semaine, les plus jeunes boivent plus que les personnes plus âgées et les hommes prennent deux fois plus de verres par semaine que les femmes.

Les Canadiens boivent en plusieurs endroits différents. L'endroit le plus populaire est sans contredit la maison; 62 % déclarent avoir pris un verre à la maison au cours de la semaine précédant l'enquête, tandis que 31 % l'ont fait dans un bar, une taverne ou un pub, les autres endroits les plus

Nombre moyen de verres consommés au cours de la semaine précédant l'enquête, selon l'âge, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

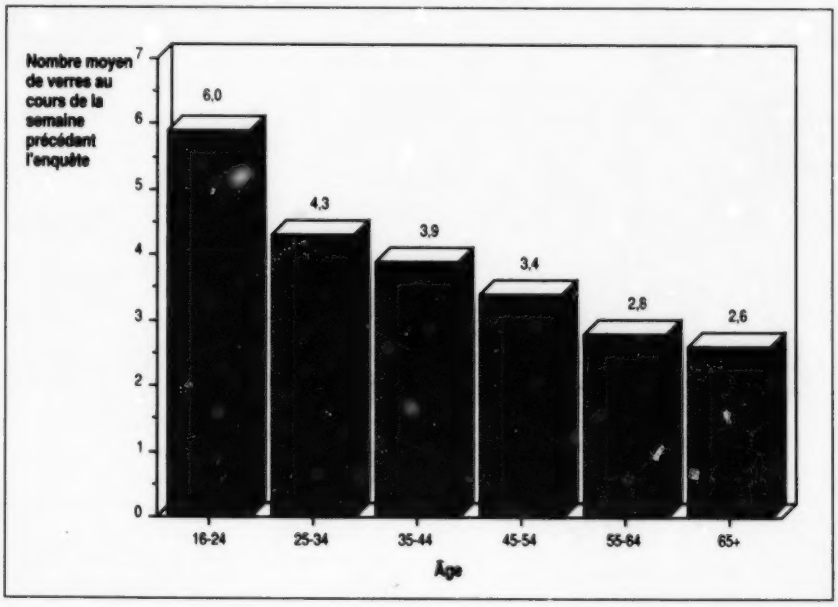

«Au cours des 7 derniers jours, avez-vous pris un verre avec l'une des personnes suivantes?», de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

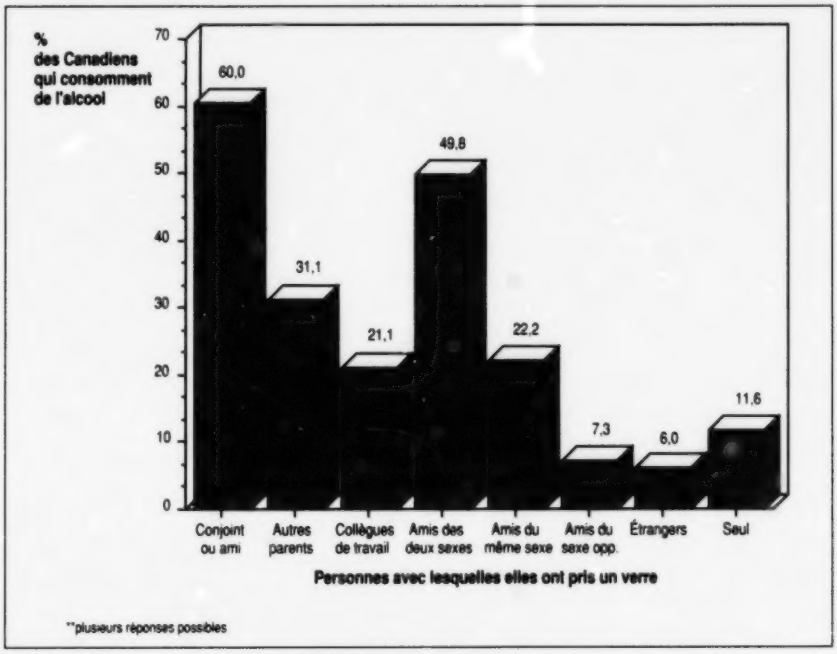

**plusieurs réponses possibles

souvent cités. Une proportion importante de personnes ont bu au restaurant (23 %), chez quelqu'un d'autre (22 %) et à l'occasion d'activités sociales comme les mariages (15 %) au cours de la semaine précédant l'enquête.

«Au cours des 12 derniers mois, avez-vous conduit un véhicule automobile après avoir bu au moins deux verres dans l'heure précédant votre départ?», de 16 à 69 ans, Canada, 1988

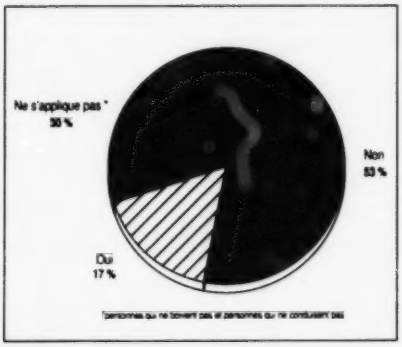

Avec qui les gens boivent-ils? L'enquête révèle que les Canadiens boivent le plus souvent avec leur conjoint(e) ou ami(e) (60 %). Plusieurs boivent aussi avec des amis des deux sexes (50 %), des parents (31 %) et des collègues de travail ou des partenaires commerciaux (21 %). Seulement 6 % des Canadiens déclarent avoir bu avec des étrangers la semaine avant l'enquête.

Pourquoi les gens boivent-ils? Voici les trois raisons les plus souvent citées : «Je bois pour accompagner mes amis» (61 %), «Je bois parce que j'aime le goût de l'alcool» (59 %), et «Je bois parce que cela accroît mon plaisir dans les réunions à caractère social» (56 %). Un grand nombre de personnes associent plaisir et alcool; 44 % déclarent que cela leur donne envie de faire la fête et 41 % déclarent que cela les rend joyeux. Le stress (19 %) et la tristesse ou la solitude (10 %) sont les raisons les moins souvent avancées par les Canadiens pour expliquer leur consommation d'alcool.

Qui conduit après avoir consommé de l'alcool?

Au cours de l'année avant l'enquête, 17 % des Canadiens de 16 à 69 ans, soit environ 3 millions de personnes, ont conduit après avoir pris deux verres ou plus durant l'heure précédant leur départ. Ce chiffre représente 24 %, soit environ le quart, de ceux qui déclarent conduire et consommer de l'alcool.

Trois fois plus d'hommes (26 %) que de femmes (8 %) déclarent avoir conduit après avoir pris un verre. Ils le font aussi plus souvent; 17 % des hommes déclarent que le mois précédant l'enquête ils ont conduit à au moins trois reprises après avoir pris un verre, par rapport à 9 % des femmes.

Plus une personne est jeune, plus elle semble avoir tendance à conduire après avoir consommé de l'alcool. Ainsi, 23 % des Canadiens de moins de 34 ans ont conduit après avoir pris un verre au cours de l'année précédant l'enquête par comparaison à 13 % des personnes de 45 à 54 ans. Il est aussi fort probable que les célibataires et les personnes à revenu élevé conduisent après avoir pris un verre, puisque presque un quart des personnes de chacune de ces catégories déclarent l'avoir fait.

Les personnes qui sont le plus portées à conduire après avoir consommé de l'alcool sont celles qui boivent avec des étrangers (58 %), celles qui boivent seules (48 %), et celles qui boivent avec des collègues de travail et des partenaires commerciaux (48 %) ou avec des amis du sexe opposé (47 %).

Si on se concentre sur les Canadiens vraiment «à risque» de conduire après avoir bu — c'est-à-dire ceux qui déclarent avoir conduit un véhicule motorisé et avoir consommé une boisson alcoolisée au cours de l'année précédant l'enquête — c'est le groupe des 16 à 24 ans (32 %) qui est le plus porté à conduire après avoir consommé de l'alcool. Ce chiffre monte à 41 % parmi les jeunes hommes de ce groupe à risque. Enfin, le groupe le moins porté à conduire après avoir bu est celui des 45 ans et plus.

Ces constatations sont particulièrement importantes, étant donné les statistiques sur les accidents dus à la conduite avec facultés affaiblies. Puisque plus de jeunes conducteurs boivent, il est beaucoup plus probable qu'ils conduisent avec des facultés affaiblies et qu'ils aient, en conséquence, un accident. En effet, les jeunes conducteurs qui boivent causent un nombre disproportionné de morts accidentelles sur la route.

Environ un quart de tous ceux qui déclarent avoir conduit après avoir consommé de l'alcool affirment qu'au cours de l'année avant l'enquête ils se sont trouvés dans des situations où il leur a *fallu* conduire après avoir trop bu. Ces personnes sont en général plus jeunes et plus instruites que celles qui ne se sont pas trouvées dans une telle situation. Parmi les raisons citées pour expliquer la conduite avec des facultés affaiblies, il y a le fait de ne pas vouloir laisser la voiture (40 %), l'absence de transport public (27 %), l'absence de solution de rechange qui convienne (24 %) et le fait de se sentir obligé de reconduire d'autres personnes chez elles (14 %). Seulement 2 % invoquent une urgence imprévue pour expliquer leur comportement.

Est-ce que l'endroit où les gens boivent a une influence sur le fait

Canadiens qui affirment qu'au cours de l'année précédant l'enquête, ils ont conduit après avoir pris 2 verres ou plus dans l'heure précédant leur départ, selon le sexe, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

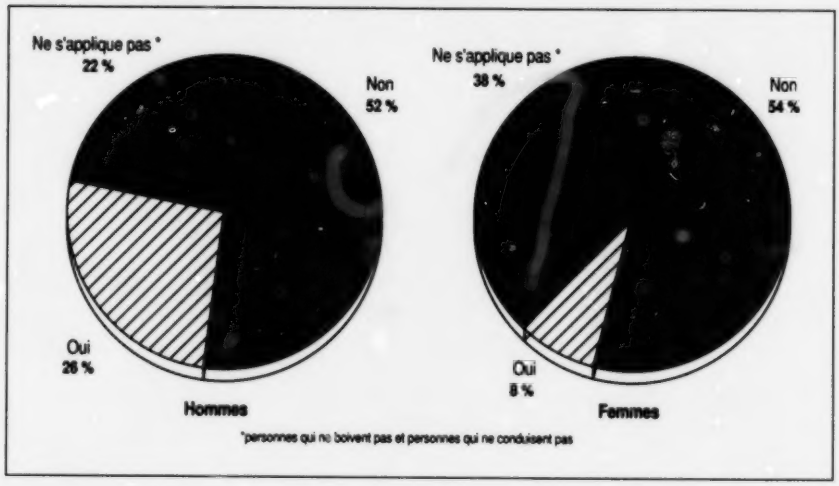

*personnes qui ne boivent pas et personnes qui ne conduisent pas

«Au cours des 7 derniers jours, avez-vous pris un verre avec l'une des personnes suivantes?»; personnes qui déclarent avoir conduit après avoir consommé de l'alcool, de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

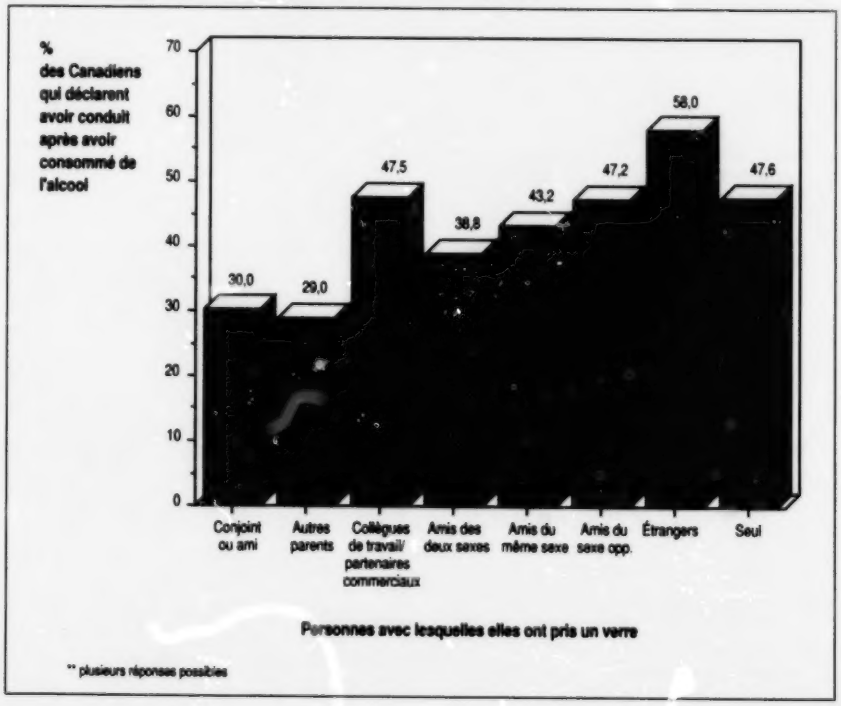

** plusieurs réponses possibles

Canadiens qui affirment qu'au cours de l'année précédant l'enquête, ils ont conduit après avoir pris 2 verres ou plus dans l'heure précédant leur départ,* selon l'âge, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

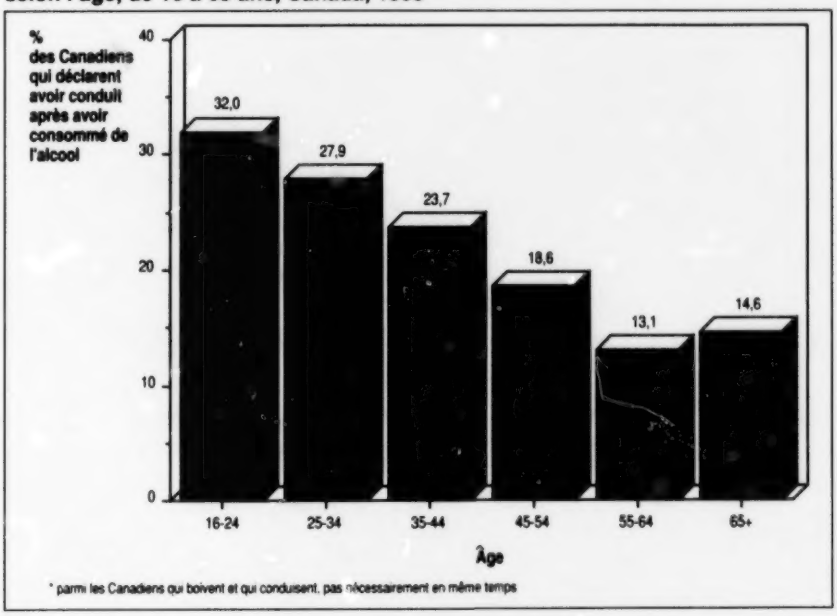

* parmi les Canadiens qui boivent et qui conduisent, pas nécessairement en même temps

«Au cours des 12 derniers mois, vous êtes-vous trouvé(e) dans des situations où il vous a *fallu* conduire après avoir trop bu?» Si oui, «De quel genre de situation s'agissait-il?», de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

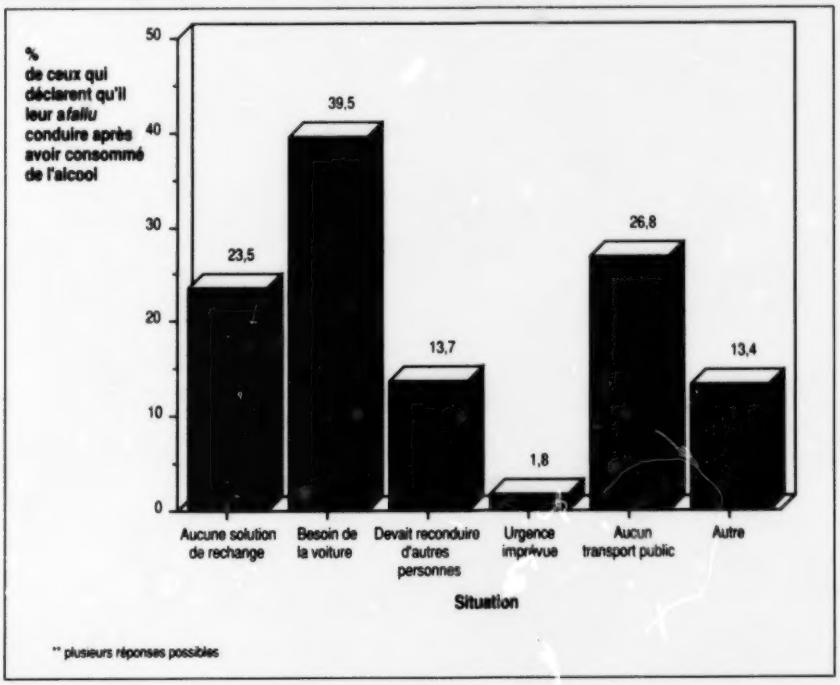

** plusieurs réponses possibles

de conduire après avoir consommé de l'alcool? Parmi les Canadiens qui déclarent avoir pris un verre dans un bar, un pub ou une taverne au cours des sept jours avant l'enquête, 20 % déclarent aussi avoir conduit, au cours de la même période, après avoir pris deux verres ou plus durant l'heure précédant leur départ. Parmi ceux qui ont pris un verre au restaurant au cours de la semaine avant l'enquête, 13 % admettent avoir conduit après. Ce chiffre est de 8 % parmi ceux qui ont pris un verre chez quelqu'un d'autre et de 7 % parmi ceux qui ont pris un verre à la maison.

Contrairement à ce que l'on pourrait peut-être croire, les personnes qui boivent tous les jours ne sont pas nécessairement celles qui conduisent le plus souvent après avoir consommé de l'alcool. En fait, les personnes qui déclarent consommer de l'alcool moins souvent, mais en plus grande quantité, sont plus susceptibles de conduire après avoir bu.

Quelles mesures utilise-t-on pour éviter ou prévenir la conduite après consommation d'alcool?

«Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris l'une des mesures qui suivent pour éviter de conduire avec des facultés affaiblies?»*, de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

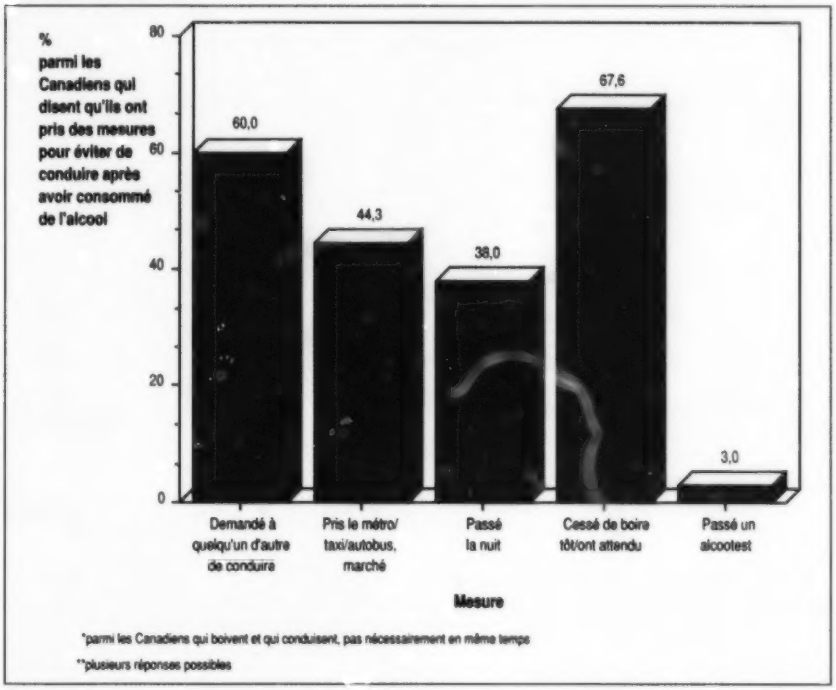

Beaucoup de Canadiens prennent des mesures pour éviter de conduire après avoir consommé de l'alcool. Ils essaient aussi de dissuader leur entourage de le faire. Afin de concevoir des programmes d'intervention efficaces, nous devons savoir qui sont les Canadiens les plus susceptibles d'agir, ce qu'ils font et pourquoi ils le font, et quelles sont les approches les plus efficaces.

Éviter de conduire après avoir bu

Plus du tiers (38 %) des Canadiens de 16 à 69 ans affirment qu'au cours de l'année avant l'enquête, ils ont pris au moins une des cinq mesures suivantes pour éviter de conduire après avoir consommé de l'alcool : demander à quelqu'un d'autre de conduire; marcher ou utiliser un autre moyen de transport; demeurer où ils se trouvaient pour la nuit; attendre une heure avant de conduire; ou passer un alcootest pour déterminer leur alcoolémie.

Arrêter de boire tôt ou attendre au moins une heure avant de conduire est la mesure le plus souvent prise (68 %) par les gens qui ont essayé d'éviter de conduire après avoir consommé de l'alcool. Les autres mesures citées sont : demander à quelqu'un d'autre de conduire (60 %), marcher ou prendre un taxi, l'autobus ou le métro (44 %), et demeurer où l'on se trouve pour la nuit (38 %). Passer un alcootest pour déterminer leur alcoolémie est la mesure la moins populaire parmi les buveurs. Les hommes déclarent prendre ces mesures plus souvent que les femmes.

Environ la moitié (49 %) de ceux qui ont essayé d'éviter de conduire après avoir consommé de l'alcool affirment qu'ils craignaient d'avoir un accident, alors qu'un peu plus du tiers (37 %) affirment qu'ils avaient peur de se faire arrêter par la police. Un autre 18 % craignaient de perdre leur permis de conduire ou d'aller en prison. Des considérations d'ordre moral semblent aussi importantes pour 39 % des Canadiens qui affirment que ce n'est pas correct de conduire après avoir consommé de l'alcool.

La crainte d'avoir un accident est l'élément de dissuasion le plus souvent invoqué par les personnes de tous les groupes d'âge et des deux sexes (54 % des femmes et 45 % des hommes). Toutefois, plus d'hommes (21 %) que de femmes (13 %) affirment avoir eu peur de perdre leur permis de conduire ou d'aller en prison. Il semble que les considérations d'ordre moral sont plus importantes pour les femmes que pour les hommes : 44 % de celles-ci déclarent qu'elles ont essayé de ne pas conduire avec des facultés affaiblies parce qu'elles pensaient que ce n'était pas correct, par comparaison à 35 % des hommes.

Un moyen d'empêcher les buveurs de conduire, lorsque l'on prévoit une situation où il y aura consommation d'alcool, est d'avoir

une personne accepter à l'avance de ne pas boire, c'est-à-dire, d'être le conducteur désigné. Les résultats de l'enquête indiquent que c'est une pratique courante. À peu près la moitié des conducteurs canadiens ont accepté d'être le conducteur désigné à un moment donné au cours de l'année avant l'enquête. Plus de femmes que d'hommes ont accepté de le faire (56 %, par comparaison à 43 %) et plus de jeunes Canadiens que de Canadiens plus âgés : deux tiers des conducteurs de 16 à 24 ans ont agi à titre de conducteur désigné, par comparaison à seulement 13 % des conducteurs de plus de 65 ans.

Dans la plupart des cas, les personnes décident entre elles qui sera le conducteur désigné. Seulement 4 % des conducteurs déclarent avoir participé à un programme de conducteur désigné offert par les exploitants d'un bar ou d'une taverne.

Raisons pour avoir essayé de ne pas conduire après avoir consommé de l'alcool, parmi ceux qui ont déclaré avoir pris des mesures pour éviter de conduire après avoir consommé de l'alcool, de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

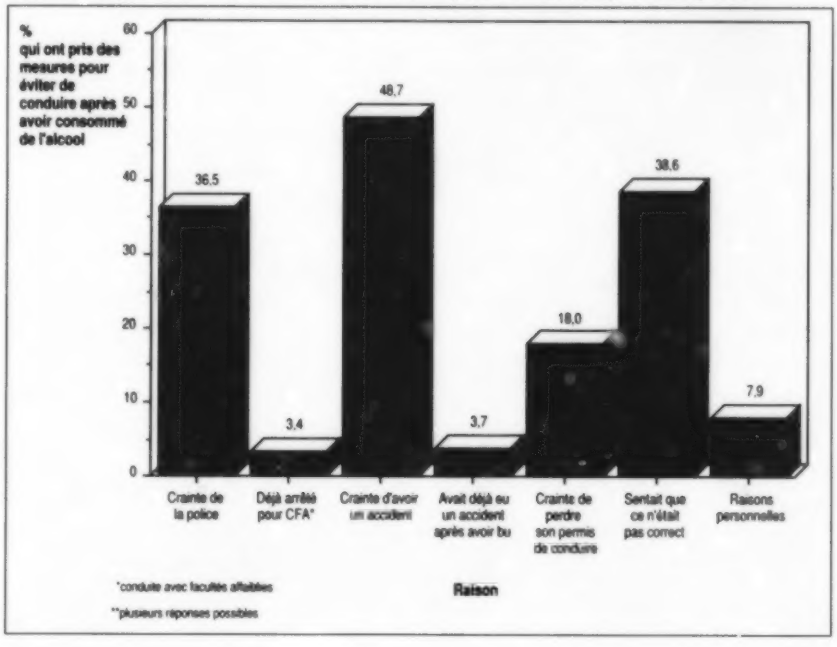

Se laisser dissuader de conduire après avoir bu

Très peu de Canadiens (6 %) admettent que quelqu'un a essayé de les empêcher de prendre le volant après avoir consommé de l'alcool. Ce chiffre représente 9 % des hommes, mais seulement 2 % des femmes. Les conducteurs les plus jeunes (16 à 24 ans) sont plus nombreux à déclarer avoir vécu cette expérience que les conducteurs plus âgés (12 %, par comparaison à 1 % des 55 ans et plus). Toutefois, la plupart des gens semblent d'accord pour affirmer que lorsque quelqu'un tente de les empêcher de conduire quand ils ont trop bu, ses efforts sont habituellement couronnés de succès : 87 % ont déclaré que dans leur cas, l'intervention d'une autre personne avait été efficace. Habituellement (60 % des cas), cette personne est un(e) ami(e). Il s'agit du conjoint dans environ un tiers des cas. Les personnes qui interviennent le moins souvent sont les autres membres de la famille (11 %), les serveurs de débits de boissons et les inconnus.

Empêcher les autres de conduire après avoir bu

Plus de 4 Canadiens sur 10 âgés de 16 à 69 ans affirment qu'au cours de l'année précédant l'enquête ils ont essayé de dissuader quelqu'un qui avait trop bu de conduire. (Il est intéressant de noter que beaucoup moins de personnes — seulement 6 sur 100 — admettent que quelqu'un d'autre a essayé de les dissuader de conduire.) La plupart du temps, ils ont simplement demandé à la personne de ne pas conduire (68 %), mais ils déclarent aussi avoir essayé d'autres approches, comme offrir de conduire la personne chez elle (59 %), l'inviter à rester chez eux (50 %), lui suggérer de prendre un taxi, l'autobus ou le métro (38 %) ou même lui enlever ses clés de voiture (24 %). L'approche choisie semble dépendre des liens entretenus avec la personne qui a bu. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'un ami, les gens l'invitent à rester chez eux ou offrent de le conduire eux-mêmes chez lui. Lorsqu'il ne s'agit pas d'un ami ou d'un membre de la famille, ils suggèrent habituellement de prendre un taxi, l'autobus ou le métro.

Les femmes réagissent différemment des hommes, particulièrement dans deux domaines : elles sont plus portées à demander à la personne en question de ne pas conduire (72 %, par comparaison à 64 % des hommes), et plus portées à essayer de lui enlever ses clés de voiture

«Au cours des 12 derniers mois, quelqu'un a-t-il essayé de vous dissuader de conduire parce qu'il pensait que vous aviez trop bu?» Si oui, «Qui a essayé de vous dissuader de conduire la dernière fois où une situation de ce genre s'est produite?»*, de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

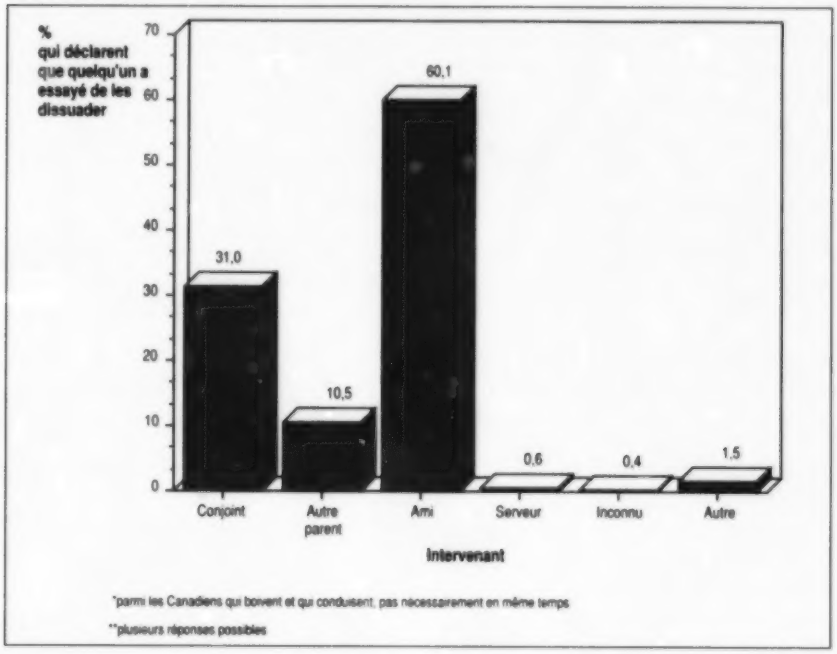

*parmi les Canadiens qui boivent et qui conduisent, pas nécessairement en même temps

**plusieurs réponses possibles

Mesures prises par des Canadiens au cours de l'année précédant l'enquête pour empêcher d'autres personnes de conduire après avoir consommé de l'alcool,* de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

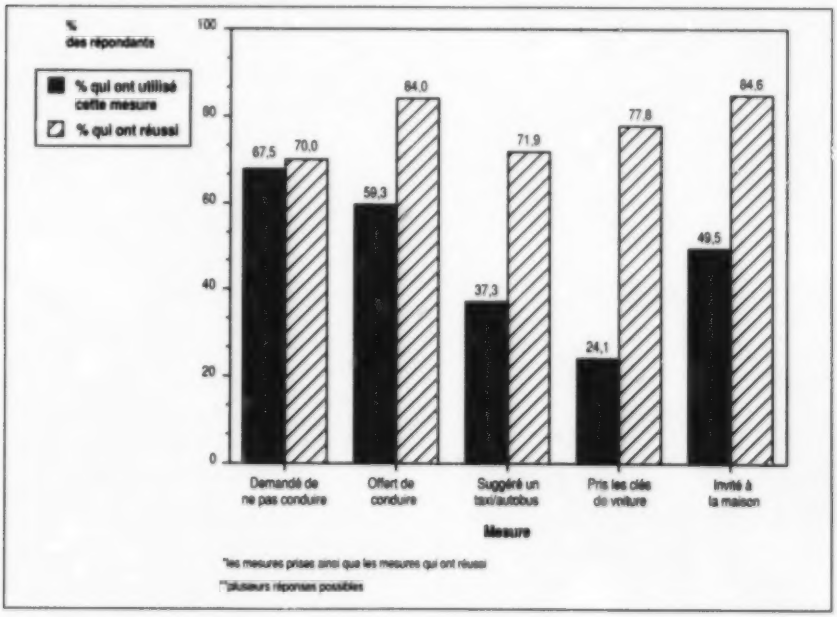

*les mesures prises ainsi que les mesures qui ont réussi

**plusieurs réponses possibles

(28 %, par comparaison à 21 % des hommes). De plus, les femmes interviennent plus souvent que les hommes auprès des membres de la famille.

En général, les mesures visant à empêcher d'autres personnes de prendre le volant après avoir trop bu semblent porter fruit. Cela est vrai peu importe l'âge ou le sexe de la personne qui intervient. La mesure la plus efficace consiste à inviter la personne à passer la nuit; 85 % des personnes qui déclarent avoir essayé cette mesure affirment qu'elle a porté fruit. Offrir de conduire une personne chez elle semble aussi être efficace, avec un taux de succès déclaré de 84 %. Enlever à une personne ses clés de voiture (78 %) et lui suggérer un autre moyen de transport comme un taxi, l'autobus ou le métro (72 %) sont aussi des mesures efficaces. Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête semblent suggérer que la mesure la plus susceptible de remporter du succès consiste à proposer une solution de rechange quelconque aux personnes qui ont trop bu, plutôt que de simplement leur demander de ne pas conduire.

Les Canadiens de tout âge semblent intervenir plus souvent auprès d'un ami qu'auprès d'un membre de la famille ou d'une autre personne. Toutefois, plus les gens vieillissent, plus il est probable qu'ils interviennent auprès d'un membre de la famille.

Le milieu social influence-t-il nos attitudes et notre comportement?

Afin de concevoir des programmes d'intervention efficaces, nous devons déterminer comment les attitudes et le comportement des gens sont influencés par leur milieu social. Serons-nous plus portés à conduire après avoir consommé de l'alcool si les gens qui nous entourent le font? Pourquoi les gens montent-ils en voiture avec des amis ou des parents qui ont des facultés affaiblies? Les Canadiens sont-ils soumis à des contrôles routiers dans leur collectivité?

La famille et les amis

Dix-huit pour cent des Canadiens de 16 à 69 ans déclarent avoir un ami ou un parent qui a conduit après avoir trop bu au cours des 30 jours précédant l'enquête. Cette situation se présente chez 30 % des personnes de 16 à 24 ans, soit deux fois plus souvent que chez les personnes de 35 à 44 ans (15 %), et six fois plus souvent que chez les personnes de plus de 65 ans (5 %). Les personnes qui affirment qu'un de leurs parents ou amis a conduit après avoir consommé de l'alcool sont plus portées que les autres Canadiens à déclarer qu'ils ont fait de même (34 %, par comparaison à 14 %). Presque autant d'hommes que de femmes déclarent avoir un parent ou un ami qui a conduit après avoir trop bu (20 %, par comparaison à 17 %).

Vingt-sept pour cent des Canadiens de 16 à 24 ans et 22 % de ceux de 25 à 34 ans disent qu'un ami ou un membre de leur famille a été reconnu coupable de conduite avec des facultés affaiblies au cours des trois années précédant l'enquête. Ce pourcentage n'est que de 10 % chez les personnes de 45 à 54 ans. De plus, 29 % des Canadiens dont un ami ou un membre de la famille a été reconnu coupable de conduite avec des facultés affaiblies déclarent eux-mêmes conduire après avoir consommé de l'alcool. Ce pourcentage est seulement de 15 % chez les personnes dont les amis et les parents n'ont pas été trouvés coupables d'une telle infraction. Plus d'hommes (21 %) que de femmes (15 %) déclarent avoir un ami ou un parent qui a été reconnu coupable d'avoir conduit avec des facultés affaiblies.

Canadiens qui déclarent qu'un de leurs amis ou de leurs parents a conduit après avoir trop bu au cours du mois précédant l'enquête, selon l'âge, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

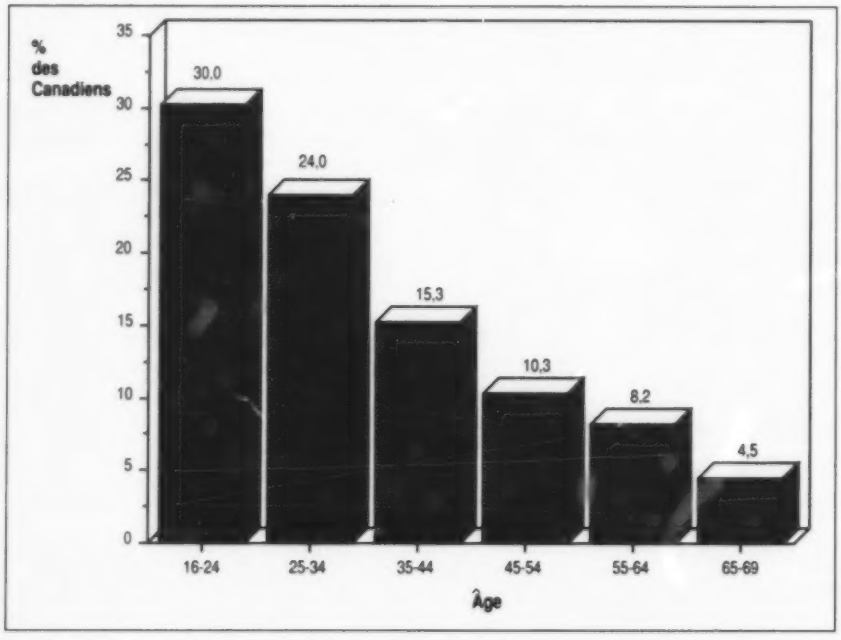

Voyager avec un conducteur qui a trop bu

L'enquête indique qu'un nombre élevé de personnes qui montent à bord d'un véhicule automobile dont le conducteur a, selon eux, des facultés affaiblies, ne se rendent pas compte du danger qu'elles courent. Au cours des 12 mois précédant l'enquête, plus du quart des Canadiens (27 %) déclarent avoir voyagé avec un conducteur qui, à leur avis, avait trop bu. De ce nombre, seulement 64 % disent qu'ils craignaient pour leur sécurité. Les hommes voyagent plus souvent que les femmes avec des conducteurs dont les facultés pourraient être affaiblies et, lorsqu'ils le font, ils sont moins portés que les femmes à craindre pour leur sécurité (53 %, par comparaison à 78 %). Les Canadiens qui ont voyagé avec un conducteur qui avait des facultés affaiblies déclarent plus souvent qu'ils ont eux-mêmes conduit après avoir consommé de l'alcool (42 %, par comparaison à 19 % de ceux qui ne l'ont pas fait). Ceux qui craignent pour leur sécurité

lorsqu'ils voyagent avec un conducteur ayant des facultés affaiblies déclarent moins souvent conduire après avoir consommé de l'alcool.

Quels sont, habituellement, les liens qui unissent le passager et le conducteur? Normalement, ce sont des amis (67 %), mais les femmes sont beaucoup moins portées que les hommes à dire qu'elles ont accepté de voyager avec un ami dont les facultés étaient affaiblies (45 %, par comparaison à 80 %). Toutefois, les femmes affirment plus souvent que les hommes qu'elles ont voyagé avec un conjoint qui avait peut-être des facultés affaiblies (16 %, par comparaison à seulement 2 %).

Les jeunes et les célibataires voyagent beaucoup plus souvent que les autres Canadiens avec une personne qui, à leur avis, a des facultés affaiblies. L'enquête révèle que 44 % des personnes de 16 à 24 ans, par comparaison à 20 % de celles de 35 à 44 ans, ont voyagé avec un conducteur qui avait des facultés affaiblies.

La raison la plus souvent invoquée par les répondants (46 % — c'est-à-dire 51 % des femmes et 42 % des hommes) pour expliquer cette situation est l'absence d'autres moyens de transport. Le fait de ne pas vouloir quitter le conducteur ou de vouloir le garder éveillé vient en second lieu (11 %), alors que 8 % disent qu'il s'agissait d'un court trajet. Six pour cent déclarent que c'était difficile de dire non. Plus du quart des Canadiens de 16 à 69 ans qui déclarent avoir voyagé avec un conducteur qui, à leur avis, avait des facultés affaiblies, invoquent une autre raison que celles mentionnées dans le questionnaire pour expliquer leur comportement.

Canadiens qui déclarent qu'un de leurs amis ou de leurs parents a été reconnu coupable de conduite avec des facultés affaiblies au cours des trois années précédant l'enquête, selon l'âge, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

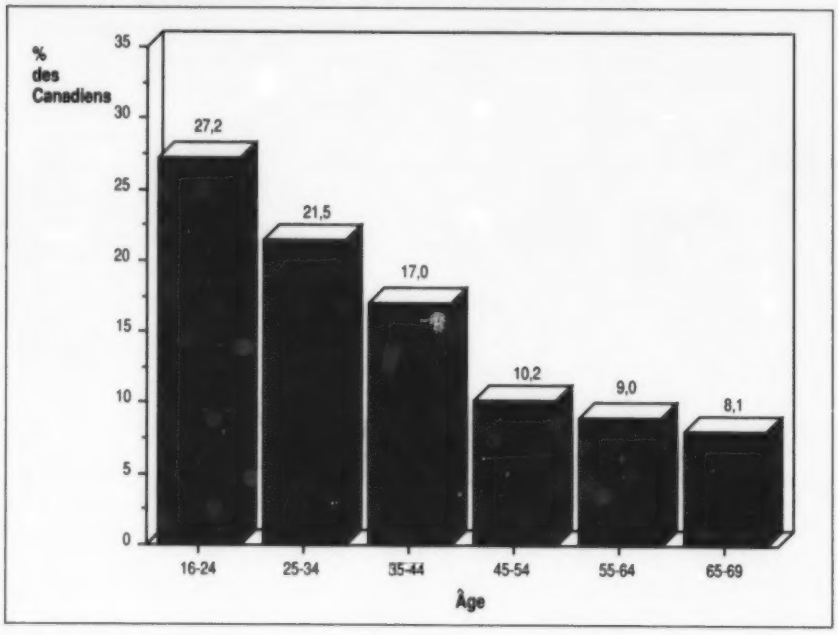

Présence policière

Un peu partout, la police semble faire des efforts pour contrôler la conduite automobile avec des facultés affaiblies : 45 % des Canadiens de 16 à 69 ans disent qu'au cours des trois années précédant l'enquête ils ont été arrêtés pour un contrôle routier. De ce nombre, plus des trois quarts (76 %) croyaient qu'il s'agissait d'un contrôle contre l'alcool au

Canadiens qui ont voyagé avec un conducteur qui, à leur avis, avait des facultés affaiblies, au cours des 12 mois précédant l'enquête, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

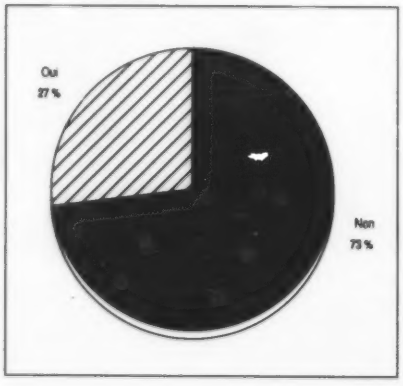

Passagers qui craignaient pour leur sécurité la dernière fois qu'ils ont voyagé avec un conducteur qui avait trop bu, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

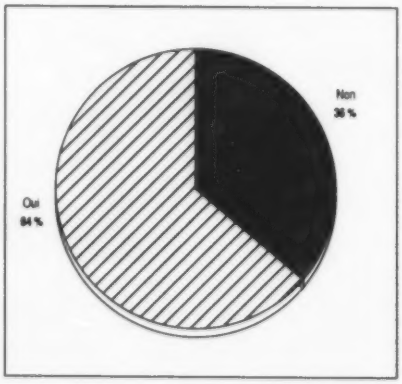

Lien entre le passager et le conducteur avec des facultés affaiblies, parmi les Canadiens qui ont voyagé avec un conducteur qui avait trop bu au cours de l'année précédant l'enquête, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

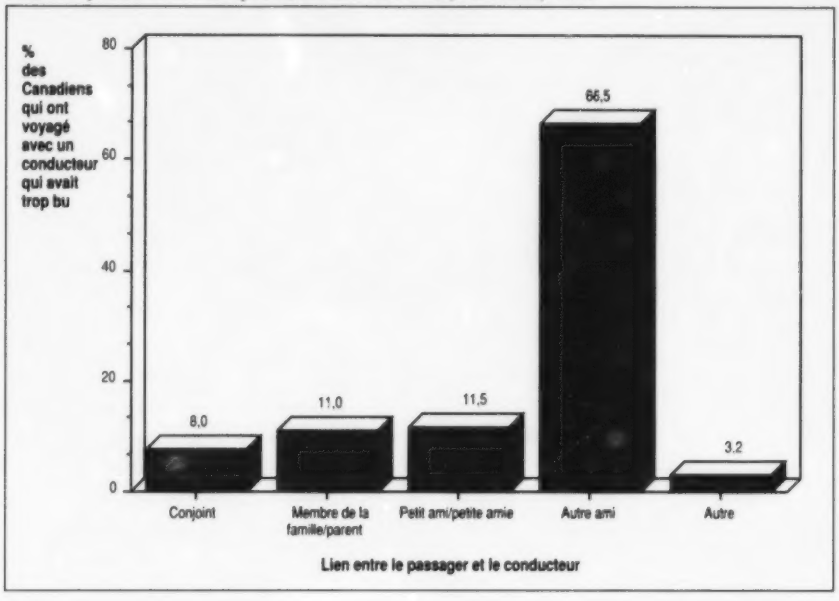

volant. Les jeunes Canadiens déclarent plus souvent avoir été arrêtés au cours d'un contrôle routier qui, à leur avis, était destiné à contrer l'alcool au volant. Bien que plus d'hommes (51 %) que de femmes (38 %) déclarent avoir été arrêtés, la proportion de personnes des deux sexes qui affirment que le contrôle routier était destiné à contrer l'alcool au volant est égale.

Dix pour cent des Canadiens qui déclarent avoir conduit après avoir consommé de l'alcool affirment avoir été arrêtés parce qu'on les soupçonnait de conduire après avoir consommé de l'alcool et 4 % disent que des accusations ont été déposées contre eux.

Raisons pour accepter d'être passager avec un conducteur qui avait trop bu, parmi les Canadiens qui ont voyagé avec un conducteur qui avait trop bu au cours de l'année précédant l'enquête et qui craignaient pour leur sécurité, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

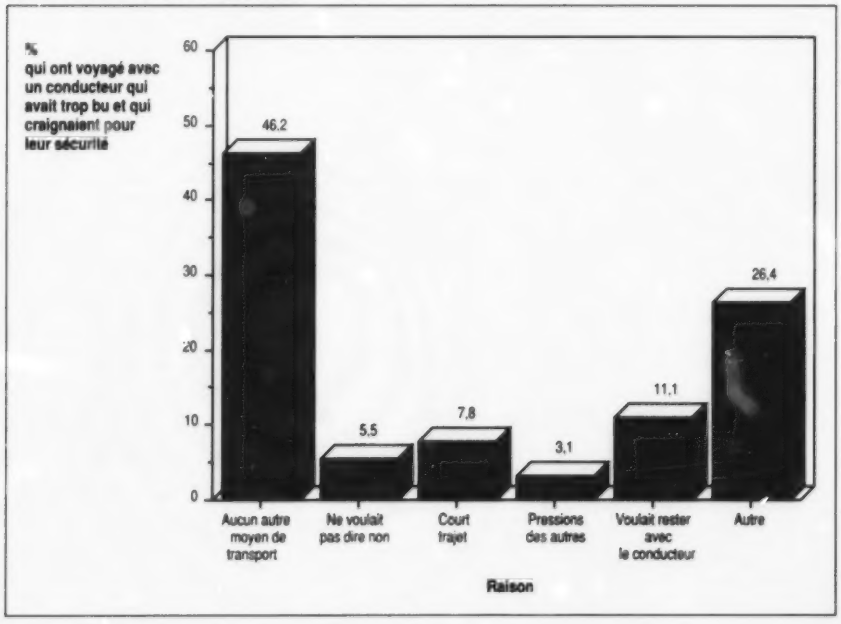

Les attitudes et les croyances influencent-elles notre comportement?

Il nous faut savoir si les gens agissent conformément à leurs attitudes et leurs croyances. Pour ce faire, nous devons découvrir les vraies croyances des Canadiens. Connaissent-ils les faits au sujet de la conduite automobile après la consommation d'alcool? Quelle quantité d'alcool pensent-ils qu'une personne peut consommer avant de conduire? Selon les Canadiens, comment les forces policières et les tribunaux réagissent-ils aux infractions de conduite avec des facultés affaiblies?

Où doit-on s'arrêter?*

Combien de verres les Canadiens qui conduisent et qui consomment de l'alcool croient-ils être capable de prendre avant d'avoir des facultés affaiblies? Lorsqu'on leur demande s'ils croient qu'ils doivent prendre «beaucoup de verres» avant de sentir leurs facultés affaiblies, 72 % répondent «non», alors que 23 % répondent «oui». Presque deux fois plus d'hommes que de femmes disent qu'ils doivent habituellement prendre beaucoup de verres avant de sentir leurs facultés affaiblies. Les personnes de 16 à 24 ans qui boivent et qui conduisent (32 %) croient qu'ils supportent mieux l'alcool que les personnes entre 35 et 44 ans (20 %). Ce qui est peut-être plus inquiétant est le fait que, de ceux qui croient qu'il leur faut habituellement beaucoup de verres avant de sentir leurs facultés affaiblies, presque la moitié déclarent avoir conduit après avoir bu.

* Cette partie du chapitre 4 traite des croyances et des comportements des Canadiens qui consomment de l'alcool et qui conduisent. Ce groupe est composé des personnes qui déclarent boire et de celles qui déclarent conduire. On ne doit pas en conclure que ce sont tous des conducteurs qui conduisent après avoir consommé de l'alcool.

Il se peut que certains mythes concernant la conduite automobile après la consommation d'alcool aient été dissipés parmi les Canadiens qui sont à la fois des conducteurs et des buveurs. D'abord, la grande majorité (95 %) ne croit pas que certaines personnes conduisent mieux après avoir pris quelques verres, par comparaison à un petit nombre (4 %) qui croient le contraire. Toutefois, les gens n'agissent pas nécessairement conformément à leurs croyances; presque un quart (24 %) de ceux qui ne sont pas d'accord avec l'énoncé voulant que certaines personnes conduisent mieux après avoir pris quelques verres affirment, malgré tout, qu'ils ont conduit avec des facultés affaiblies. Comme on aurait pu le prévoir, la conduite automobile après la consommation d'alcool est encore plus répandue chez les personnes qui sont d'accord avec l'énoncé; plus de la moitié des personnes de ce groupe disent qu'elles ont conduit après avoir consommé de l'alcool.

Presque tous les Canadiens qui conduisent et qui consomment de l'alcool croient que les membres de leur famille ou leurs amis désapprouveraient qu'ils conduisent avec des facultés affaiblies. Pourtant, cela ne modifie pas nécessairement leur comportement. Alors que 97 % des personnes appartenant à ce groupe pensent que les membres de leur famille ou leurs amis

Réponse à l'énoncé : «Il me faut habituellement beaucoup de verres avant de sentir mes facultés affaiblies»*, selon le sexe, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

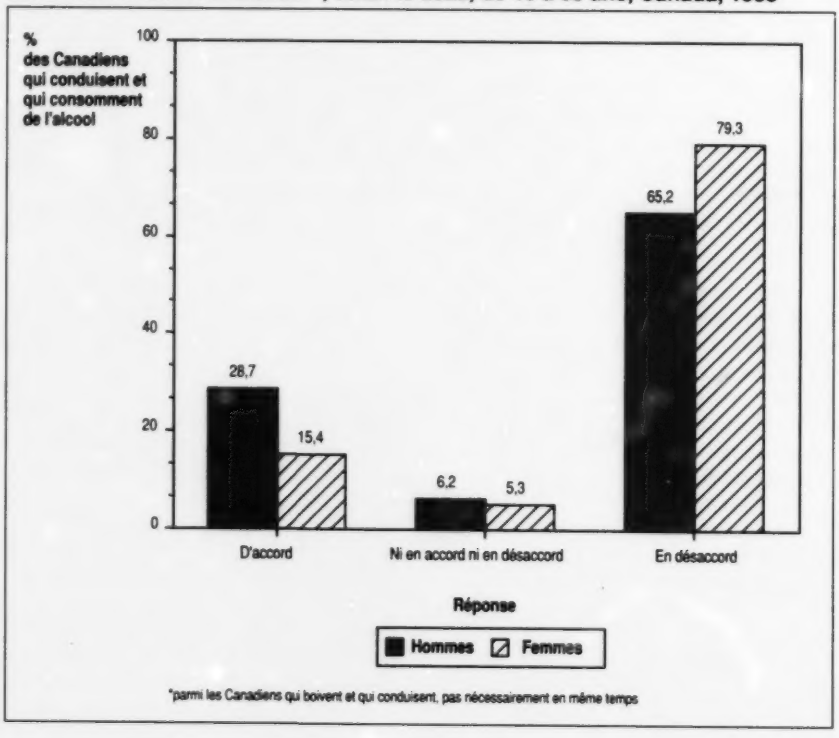

«Environ combien de verres pouvez-vous prendre en 2 heures avant de vous inquiéter au sujet de votre capacité à conduire?»*, parmi ceux qui déclarent avoir conduit après avoir consommé de l'alcool, de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

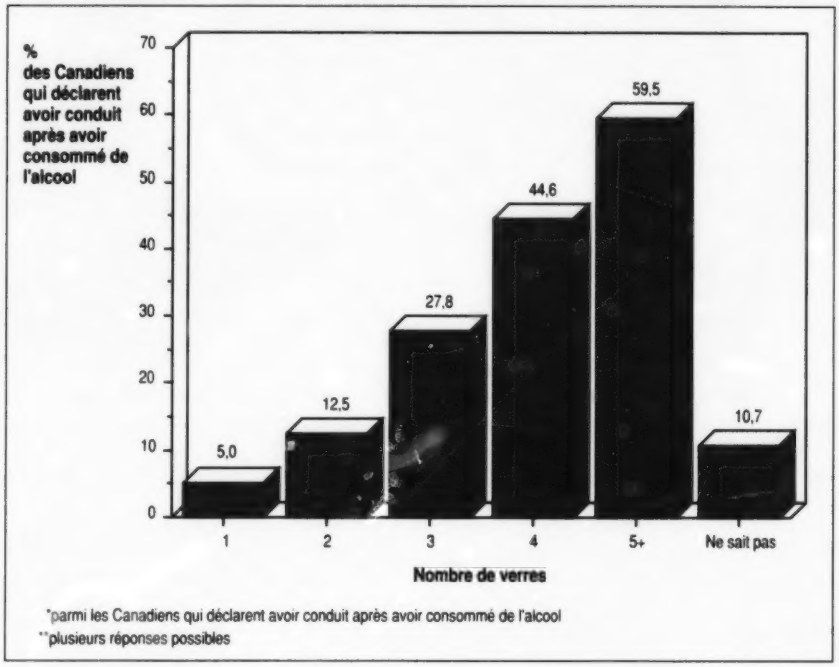

*parmi les Canadiens qui déclarent avoir conduit après avoir consommé de l'alcool
**plusieurs réponses possibles

désapprouveraient qu'ils conduisent avec des facultés affaiblies, 25 % déclarent le faire quand même. À peine 2 % disent que les membres de leur famille et leurs amis ne s'opposeraient pas à un tel comportement; de ce nombre, la moitié déclarent avoir conduit après avoir consommé de l'alcool.

Quatre-vingt-dix-sept pour cent des Canadiens de 16 à 69 ans qui consomment de l'alcool et qui conduisent croient que rien ne peut excuser le fait de conduire après avoir consommé de l'alcool. En dépit de cette croyance, 24 % des personnes de ce groupe déclarent avoir elles-mêmes conduit après avoir consommé de l'alcool. La proportion des conducteurs qui ont conduit après avoir consommé de l'alcool est beaucoup plus élevée parmi les 2 % qui croient que conduire après avoir consommé de l'alcool est justifiable dans certains cas; 64 % des personnes de ce groupe admettent avoir pris le volant après avoir trop bu.

Quand doit-on s'arrêter? Trente-trois pour cent des Canadiens qui consomment de l'alcool et qui conduisent disent qu'après deux verres en deux heures leur capacité de conduire est affectée. Toutefois, 28 % affirment qu'ils peuvent prendre trois verres en deux heures avant de sentir que leurs facultés sont affaiblies. Plus d'hommes que de femmes déclarent pouvoir prendre trois verres ou plus. De plus, les personnes de 16 à 24 ans sont plus susceptibles que celles de tous les autres groupes d'âge de déclarer qu'elles peuvent prendre cinq verres ou plus avant de s'inquiéter de leur capacité de conduire. En effet, les jeunes conducteurs supportent l'alcool moins bien que ceux qui sont plus âgés et ont plus d'expérience. Parmi les Canadiens qui consomment de l'alcool et qui conduisent, 13 % ne savent pas combien de verres ils peuvent prendre en deux heures avant que leur capacité de conduire soit affectée. Comme on pouvait sans doute le prévoir, plus le nombre de verres qu'une personne estime pouvoir prendre avant que sa capacité de conduire soit affaiblie est élevé, plus il y a de chances qu'elle ait conduit après avoir consommé de l'alcool.

Combien de verres les Canadiens de 16 à 69 ans qui conduisent et qui consomment de l'alcool estiment-ils pouvoir prendre avant de dépasser la limite légale de 80 mg d'alcool par 100 mL de sang, soit ,08 %? Trente-huit pour cent croient qu'ils peuvent prendre deux verres en deux heures, alors que 30 % croient qu'ils peuvent en prendre trois. Un autre 25 % affirment qu'ils ne savent pas combien de verres ils doivent prendre pour atteindre la limite légale. Plus le nombre de verres que les gens croient pouvoir prendre est élevé, plus grande est la possibilité qu'ils aient conduit après avoir consommé de l'alcool : 32 % de ceux qui disent pouvoir prendre quatre verres avant d'atteindre la limite légale et 47 % de ceux qui disent pouvoir en prendre cinq ou plus déclarent aussi avoir conduit après avoir consommé de l'alcool.

Une situation de conduite après consommation d'alcool

Une personne s'arrête dans un bar après le travail pour prendre un verre avec des amis. Après avoir assez bu pour que ses facultés soient affaiblies, elle conduit 5 milles jusque chez elle.

À partir de ce scénario, seulement une faible proportion des Canadiens (10 %) croient qu'il y a de fortes chances que le conducteur soit arrêté par la police en retournant chez lui. Toutefois, plus du tiers (34 %) croient que le conducteur a de fortes chances d'avoir un accident. Les personnes qui pensent que le conducteur dont les facultés sont affaiblies *ne sera pas* arrêté par la police en retournant à la maison sont les mêmes qui affirment le plus souvent qu'elles ont conduit après avoir consommé de l'alcool. Toutefois, celles qui pensent que le conducteur a de fortes chances d'avoir un accident déclarent moins souvent qu'elles ont conduit après avoir elles-mêmes consommé de l'alcool.

Après avoir arrêté le conducteur dont les facultés sont affaiblies, est-ce que la police déposera des accusations? Plus de la moitié (54 %) des Canadiens croient qu'il y a de fortes chances que cela arrive. Il n'est pas surprenant de constater qu'une plus grande proportion de ceux qui croient qu'il y a de faibles chances que des accusations soient déposées contre le conducteur affirment aussi qu'ils ont conduit après avoir consommé de l'alcool. Toutefois, ce groupe est plus porté à croire que si des accusations sont effectivement déposées contre le conducteur, il y a de fortes chances qu'il soit reconnu coupable de conduite avec facultés affaiblies.

Réponses à des questions concernant une situation hypothétique de conduite avec facultés affaiblies,* de 16 à 69 ans, Canada, 1988

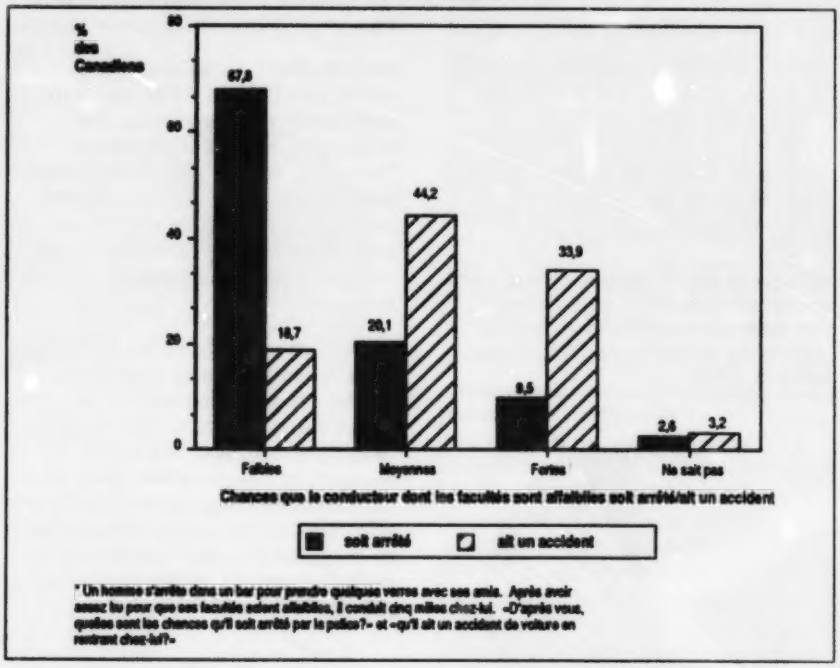

* Un homme s'arrête dans un bar pour prendre quelques verres avec ses amis. Après avoir assez bu pour que ses facultés soient affaiblies, il conduit cinq milles chez-lui. «D'après vous, quelles sont les chances qu'il soit arrêté par la police?» et «qu'il ait un accident de voiture en rentrant chez-lui?»

Campagnes contre l'alcool au volant au Canada

Plusieurs gouvernements, groupes et organismes de tout le Canada font des efforts pour réduire la fréquence de l'alcool au volant. De nouveaux organismes apparaissent tous les jours, de même que des programmes offrant d'autres moyens de transport aux conducteurs qui ont trop bu. Pour que nous puissions déterminer les mesures additionnelles qui pourraient être prises, nous devons obtenir quelques réponses auprès des Canadiens. Est-ce qu'ils ont entendu parler de ces programmes? Veulent-ils contribuer à résoudre le problème? Et leur niveau de sensibilisation influence-t-il leur comportement lorsqu'il s'agit de conduire après avoir consommé de l'alcool? Si oui, dans quelle mesure?

«Au cours des 12 derniers mois, vous souvenez-vous avoir vu ou entendu des messages publicitaires contre l'alcool au volant?», de 16 à 69 ans, Canada, 1988

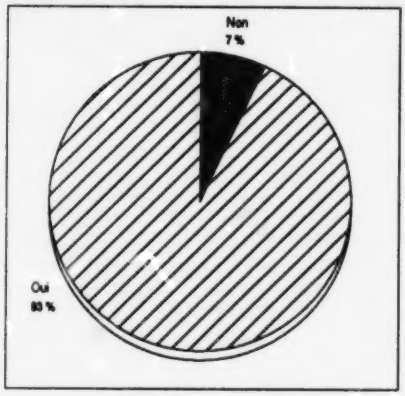

La publicité contre l'alcool au volant

Au cours de l'année précédant l'enquête, la grande majorité (93 %) des Canadiens de 16 à 69 ans — qu'ils déclarent ou non conduire après avoir consommé de l'alcool — se souviennent avoir vu ou entendu des messages publicitaires contre l'alcool au volant. Seulement une faible proportion des Canadiens qui conduisent après avoir consommé de l'alcool (2 %) déclarent ne pas avoir vu ou entendu de tels messages.

Le groupe d'âge dont le taux de sensibilisation est le plus élevé (96 %) est celui des jeunes de 16 à 24 ans. Les Canadiens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais semblent être un peu moins conscients (88 %) des efforts publicitaires entrepris dans ce domaine que ne le sont les francophones (95 %) ou les anglophones (94 %).

Les Canadiens à revenu élevé se souviennent plus souvent avoir vu ou entendu de la publicité contre l'alcool au volant : 96 % de ceux dont le revenu du ménage est de 40 000 $ ou plus, par comparaison à 88 % de ceux dont le ménage reçoit 10 000 $ ou moins, sont au courant de campagnes contre l'alcool au volant dans les médias.

Quatre-vingt-onze pour cent des Canadiens déclarent avoir vu ces messages à la télévision, tandis que 40 % les ont entendus à la radio. Moins de gens déclarent les avoir vus dans les journaux ou sur des panneaux d'affichage (25 %). La sensibilisation est à son plus bas niveau lorsque les messages publicitaires apparaissent dans les revues (10 %) ou lorsqu'ils sont affichés dans les abribus (5 %).

Le slogan publicitaire dont les Canadiens se souviennent le plus est aussi le plus simple : 57 % des Canadiens se souviennent de «L'alcool au volant, c'est criminel». Par contre, 27 % des Canadiens se souviennent le plus du message «Des accidents se produisent ou

Média/endroit où les messages publicitaires ont été vus ou entendus, parmi les personnes qui déclarent avoir vu ou entendu de la publicité contre l'alcool au volant au cours de l'année précédant l'enquête, de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

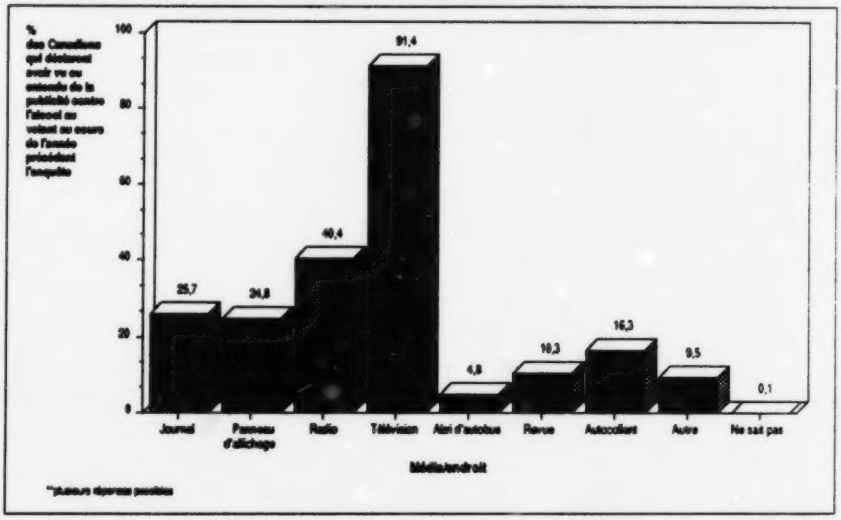

des gens peuvent être blessés si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool».

Groupes et organismes

Presque la moitié (48 %) des Canadiens disent qu'ils connaissent un groupe ou un organisme qui mène une campagne contre l'alcool au volant. Toutefois, cette connaissance ne signifie pas nécessairement une participation active; à peine 6 % disent qu'ils participent actuellement à des efforts organisés pour réduire l'alcool au volant. Les hommes et les femmes sont également conscients de l'existence de groupes qui mènent des campagnes contre l'alcool au volant (49 % des hommes, par comparaison à 46 % des femmes), et les deux sexes sont peu actifs au sein de ces groupes. Bien que les jeunes soient plus conscients des campagnes contre l'alcool au volant que les Canadiens plus âgés, il y a deux fois moins de chances qu'ils participent à de telles activités.

Certains types d'organismes semblent être plus connus que d'autres. Presque la moitié des Canadiens (48 %) connaissent le groupe MADD (Mothers Against Drunk Drivers) ou d'autres groupes de parents de victimes. Les autres organismes connus par un grand nombre de personnes sont Alcooliques Anonymes (24 %), et le groupe SADD (Students Against Drunk Driving) ou d'autres groupes étudiants (23 %). Seulement 11 % des Canadiens sont au courant des campagnes menées par les corps policiers et à peine 9 % déclarent connaître les efforts des gouvernements, que ce soit aux paliers fédéral, provincial ou municipal.

«Seriez-vous prêt à consacrer du temps ou de l'argent aux activités que l'on accomplit dans votre collectivité contre l'alcool au volant?», de 16 à 69 ans, Canada, 1988

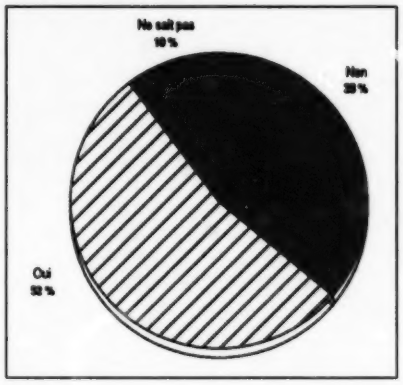

Il est encourageant de constater qu'un grand nombre de Canadiens seraient prêts à appuyer les efforts des groupes qui mènent des campagnes contre l'alcool au volant. En fait, l'enquête démontre qu'une personne sur deux au Canada serait prête à consacrer du temps, de l'argent, ou les deux, aux activités visant à réduire l'alcool au volant. Ce groupe est composé non seulement de personnes qui ne boivent pas (53 %), de personnes qui ne conduisent pas (48 %), et de personnes qui ne conduisent pas après avoir consommé de l'alcool (55 %), mais aussi d'un nombre surprenant de personnes qui conduisent après avoir consommé de l'alcool (46 %).

Les femmes sont plus portées que les hommes (55 %, par comparaison à 41 %) à déclarer qu'elles appuieraient des campagnes contre l'alcool au volant dans leur collectivité. De même, plus de la moitié (57 %) des Canadiens de 16 à 24 ans, par comparaison à 42 % de ceux de 55 ans et plus, disent qu'ils appuieraient les efforts entrepris dans leur collectivité pour régler le problème de l'alcool au volant.

Programmes offrant un autre moyen de transport

La moitié des Canadiens de 16 à 69 ans, y compris 59 % des personnes qui conduisent après avoir consommé de l'alcool, connaissent un programme offrant un moyen de transport aux personnes qui ont trop bu. Toutefois, seulement 8 % des personnes qui connaissent un tel programme en ont déjà profité. Ces programmes sont connus, et utilisés, autant par les hommes que par les femmes.

Alors que l'âge ne semble avoir aucune influence sur le degré de sensibilisation des gens, les chances qu'ils aient recours à un programme offrant un autre moyen de transport varient par contre en fonction de l'âge. Les jeunes Canadiens sont beaucoup plus portés à participer à de tels programmes que les Canadiens plus âgés (15 % des personnes de 16 à 24 ans, par comparaison à seulement 6 % de celles de 45 à 54 ans).

Les programmes les plus connus sont ceux offerts dans les municipalités (36 %), suivis des programmes offerts par les exploitants d'hôtels ou de tavernes (23 %) et les programmes utilisant les transports publics des municipalités, tels que les autobus et le métro (23 %). Dix pour cent des Canadiens connaissent des programmes offerts par des organismes bénévoles locaux.

Ce que les Canadiens pensent de l'alcool au volant

Les Canadiens désirent vivre dans un pays sécuritaire. Une des façons d'y arriver consiste à réduire le nombre des blessures et des décès causés par l'alcool au volant. Mais ce problème est-il vraiment important pour les Canadiens? Quelle importance lui accordent-ils par rapport aux autres problèmes sociaux? Comment y faire face? Quelles mesures adopter pour les dissuader de conduire après avoir consommé de l'alcool?

Un problème social

L'alcool au volant constitue un problème social important pour les Canadiens. En classant l'importance de l'alcool au volant par rapport à huit autres problèmes sociaux, les Canadiens le mettent au *premier* rang, suivi en ordre par le sida, la violence familiale, la consommation de drogues, la délinquance juvénile, le chômage, le racisme, la pornographie et l'usage de la cigarette.

En général, les Canadiens des deux sexes et de tous les groupes d'âge semblent s'entendre sur l'importance relative de l'alcool au volant par rapport aux autres problèmes sociaux. Cela est vrai qu'il s'agisse des buveurs ou des non-buveurs, des conducteurs ou des personnes qui ne conduisent pas, des personnes qui conduisent après avoir consommé de l'alcool, ou des personnes qui ne boivent ni conduisent.

Programmes de prévention

La plupart des personnes croient qu'on peut faire beaucoup pour réduire le nombre de cas de conduite avec des facultés affaiblies. En général, les Canadiens semblent croire que la solution réside dans l'éducation. Les énoncés qu'ils appuient le plus sont : «L'éducation des conducteurs devrait comprendre de l'information sur l'alcool au volant» (97 %) et «Il devrait y avoir davantage de programmes éducatifs sur la question de l'alcool au volant» (93 %).

Les mesures suivantes reçoivent aussi un appui considérable :

- plus de services de traitement pour les personnes pour qui l'alcool pose un problème (87 %);
- davantage de programmes de conducteurs désignés dans les bars et les tavernes (85 %);
- plus de publicité contre l'alcool au volant (85 %);
- application plus sévère des lois existantes (85 %);
- plus de barrages et de vérifications au hasard par la police (81 %);
- contrôle plus sévère de la vente de boissons alcoolisées (67 %);
- des services de transport gratuits aux conducteurs qui ont trop bu (63 %);
- augmentation de l'âge légal pour boire (57 %);
- augmentation de l'âge légal pour conduire (50 %).

Les femmes approuvent toutes ces mesures de prévention plus fortement que les hommes; toutefois, l'ordre d'importance ne varie pas en fonction du sexe.

Classement* par importance de neuf problèmes sociaux, de 16 à 69 ans, Canada, 1988

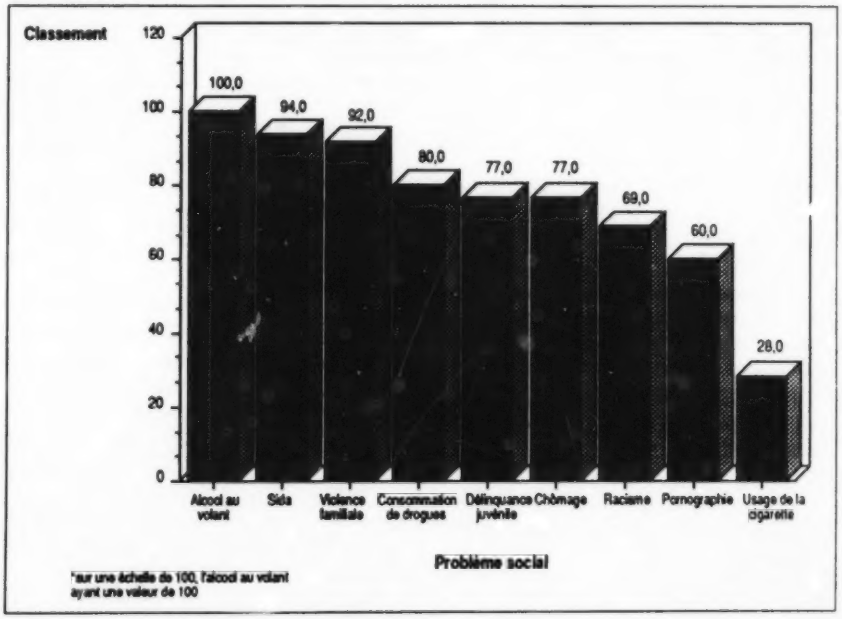

Comme on pouvait s'y attendre, les Canadiens qui déclarent avoir conduit après avoir consommé de l'alcool n'ont pas les mêmes opinions que ceux qui ne l'ont pas fait. Les personnes qui ne boivent ni conduisent sont plus portées à favoriser les barrages routiers et les vérifications au hasard comme moyen de réduire l'ampleur du problème. Celles qui déclarent avoir conduit avec des facultés affaiblies sont moins portées à encourager l'application plus sévère des lois existantes, moins enclines à affirmer qu'il devrait y avoir plus de publicité et moins portées à penser que la vente de boissons alcoolisées devrait être contrôlée de plus près.

Peines pour les infractions

La plupart des Canadiens pensent qu'une personne qui est reconnue coupable de conduite avec des facultés affaiblies devrait être punie, même s'il n'y a pas eu d'accident. Seulement 9 % croient qu'une peine d'emprisonnement devrait être imposée pour une première infraction, même s'il n'y a pas eu d'accident, mais 28 % de ceux-ci croient que cette peine devrait être de six mois à un an. Toutefois, dans le cas d'une première infraction où une personne a subi des blessures graves ou a été tuée, 43 % des Canadiens croient qu'une peine d'emprisonnement devrait être imposée. Soixante-dix pour cent des personnes de ce groupe croient que la peine devrait être de six mois ou plus.

Presque les trois quarts (72 %) des Canadiens croient que les peines pour une infraction de conduite avec des facultés affaiblies où il n'y a pas eu d'accident devraient comprendre une suspension du permis de conduire. De ce groupe, 45 % affirment que la durée de la suspension du permis de conduire devrait être de six mois à un an et 20 % affirment qu'elle devrait être de plus d'un an. Lorsqu'une personne est gravement blessée ou tuée, 71 % croient que le permis de conduire devrait être suspendu. De ce nombre, les trois quarts (76 %) disent que la durée de la suspension devrait être supérieure à un an et 17 % croient qu'elle devrait être de six mois à un an.

Presque la moitié (49 %) des Canadiens croient qu'une amende

Mesures qui pourraient être prises contre l'alcool au volant, d'après les Canadiens de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

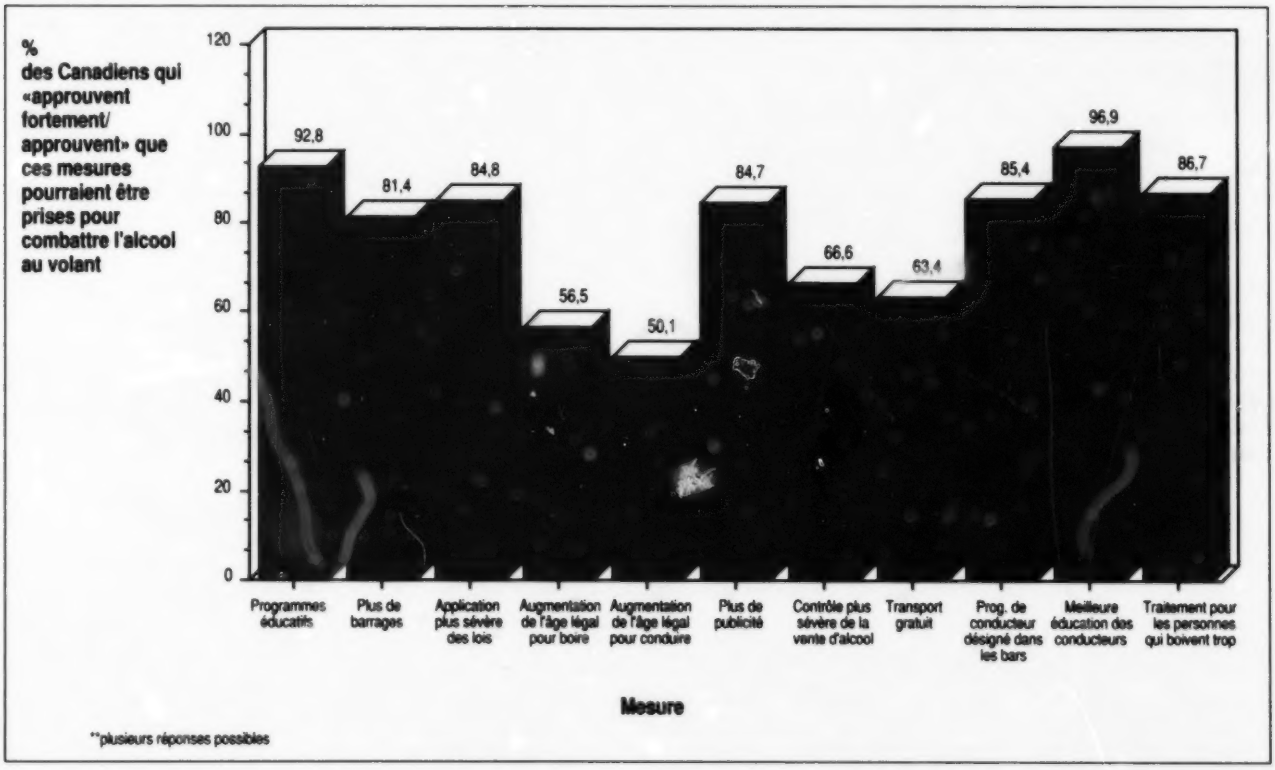

**plusieurs réponses possibles

devrait être imposée lorsqu'il n'y a pas eu d'accident. Lorsqu'on leur demande à combien devrait s'élever l'amende, 33 % disent de 201 $ à 500 $ et 26 % en fixent le montant quelque part entre 501 $ et 1 000 $. Presque le tiers (32 %) des Canadiens croient qu'une amende devrait être imposée lorsqu'une personne est gravement blessée ou tuée. Dix-neuf pour cent croient que l'amende devrait être de 501 $ à 1 000 $ et un autre 19 % proposent un montant entre 1 001 $ et 2 000 $. Plus du tiers (34 %) de ceux qui préconisent une amende croient qu'elle devrait être supérieure à 2 000 $.

À tout prendre, les hommes et les femmes semblent d'accord sur les types de peine qui devraient être imposées pour une première infraction, qu'il y ait eu accident ou non. Toutefois, les jeunes Canadiens semblent favorables à l'imposition de peines plus sévères dans le cas d'une première infraction. De fait, il sont plus portés que les personnes des autres groupes d'âge à penser que même s'il n'y a pas eu d'accident, la peine devrait comprendre une suspension du permis de conduire, une amende ou une peine d'emprisonnement.

Les personnes qui conduisent après avoir consommé de l'alcool sont plus portées à suggérer la suspension du permis de conduire pour une première infraction, que quelqu'un se soit blessé ou non, et moins portées à penser qu'une peine d'emprisonnement s'impose.

«Selon vous, quelle devrait être la peine imposée pour une première infraction de conduite avec des facultés affaiblies pour laquelle il n'y a pas d'accident?» et «pour laquelle il y a eu accident qui a blessé quelqu'un ou a causé la mort d'une personne?», de 16 à 69 ans, Canada, 1988**

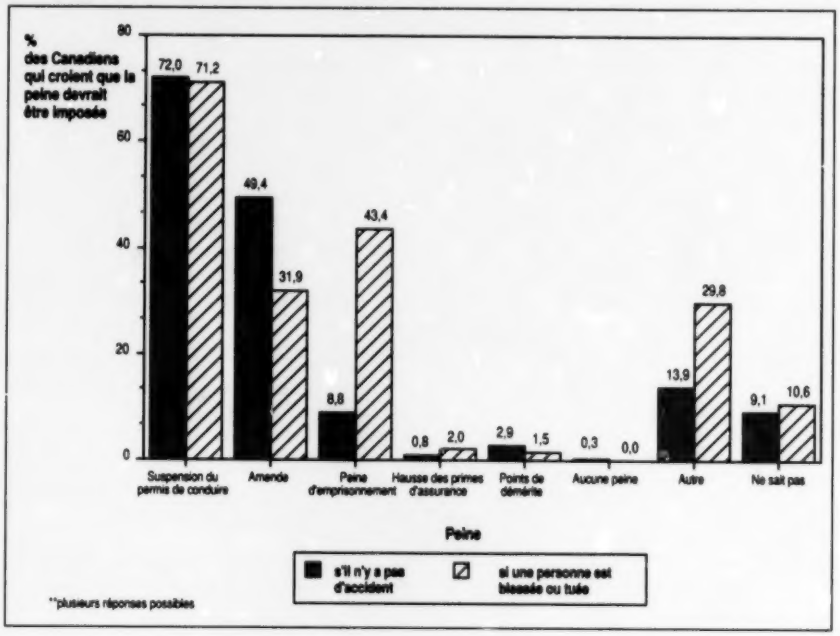

Vers l'avenir

Les résultats de cette enquête devraient encourager les planificateurs, les initiateurs de programmes et les autres personnes qui s'intéressent au problème de l'alcool au volant au Canada. En premier lieu, on peut définir l'étendue du problème avec plus de précision que jamais. Non seulement les résultats révèlent-ils quels Canadiens sont susceptibles de conduire après avoir consommé de l'alcool, mais ils nous permettent aussi de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles ils le font et quelques-unes des raisons pour lesquelles ils le font.

Les personnes qui travaillent à sensibiliser davantage le public à ce problème prendront aussi courage — leur message rejoint un très grand nombre de Canadiens. En effet, une grande partie de la population perçoit l'alcool au volant comme un problème social très important dans ce pays. Des millions de Canadiens tentent déjà de résoudre le problème — non seulement s'efforcent-ils eux-mêmes de ne pas conduire après avoir consommé de l'alcool, mais ils essaient de dissuader les membres de leur famille et leurs amis de le faire. De plus, une bonne moitié de la population canadienne est prête à consacrer du temps, de l'argent, ou les deux, à des activités visant à diminuer le problème — et ce ne sont pas les idées qui manquent pour y arriver.

C'est donc le temps de mettre sur pied des programmes d'intervention efficaces : les Canadiens sont très sensibilisés et inquiets à ce sujet, et ils sont prêts à appuyer les efforts qui seront faits. Bref, il y a de la bonne volonté. Le défi consiste à la canaliser.